

REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE



Dispositif National de Prévention et de
Gestion des Crises Alimentaires

NATIONS – UNIES



Programme des Nations Unies pour le
Développement (PNUD)

ATELIER SUR LA PROBLEMATIQUE DE L'INTEGRATION DE LA PREVENTION DES CRISES DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT

Niamey du 5 au 6 septembre 2006

RAPPORT DE L'ATELIER

SOMMAIRE

ABREVIATIONS.....	4
RESUME	5
I CONTEXTE DE L'ATELIER	8
II OBJECTIFS DE L'ATELIER ET RESULTATS ATTENDUS	9
III METHODOLOGIE.....	9
IV DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	10
4.1. Cadrage politique	10
4.2. Concepts et outils utilisables en matière de Réduction des Risques de Catastrophe.....	11
4.2.1 Synthèse de l'exposé de M. Mohamed Abchir Awaleh : « Prévention et gestion des catastrophes ».....	11
4.2.2 Synthèse de l'exposé de Mme Fenella Frost: « Les outils et quelques exemples de pratiques pour une meilleure intégration de la prévention ».....	17
4.3. Expérience du Sénégal sur la problématique de l'intégration de la prévention des crises dans les programmes de développement.....	20
4.4. Expérience nigérienne sur la prévention et la gestion des crises et sur le niveau d'intégration de la prévention des crises dans la SRP et la SDR....	22
4.4.1. Synthèse de l'exposé de Mme Zeinabou Maïkoréma: Place de «la Prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles» dans la Stratégie de Développement Rural.....	22
4.4.2. Synthèse de l'exposé de M. Seidou Bakari: Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires.....	23
4.4.3. Observations sur les présentations relatives à l'expérience nigérienne.....	26
V. ANALYSES ET RECOMMANDATIONS.....	26
5.1. Thème 1 : outils d'intégration / gestion de crises utiles pour le Niger.....	27
6.2. Thème 2 : stratégies pour l'avenir et recommandations pour l'intégration de la prévention des crises dans les processus nationaux.....	29

VII. RESULTATS ATTEINTS PAR L'ATELIER ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS	33
--	----

ANNEXES :	34
-----------------	----

Annexe N°1 : Termes de référence de l'atelier	35
Annexe N°2 : Ordre du jour de l'atelier.....	38
Annexe N°3 : Allocution du Représentant Résident du PNUD, M. Michele Falavigna, à l'occasion de l'ouverture de l'atelier.....	40
Annexe N°4 : Allocution d'ouverture du Directeur de cabinet adjoint du Premier Ministre, M. Idé Kalilou.....	42
Annexe N°5 : Allocution du Représentant Résident du PNUD, M. Michele Falavigna, à l'occasion de la clôture de l'atelier	46
Annexe N°6 : Liste des participants	47

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Quelques impacts directs et indirects des catastrophes sur les OMD	16
Tableau 2 : Actions Prioritaires du Cadre D'Action de Hyogo et Exemples d'application dans certains pays.....	19
Tableau 3: Défis principaux d'intégration de la RRC dans le développement et priorités pour le futur.....	28
Tableau 4 : Problématique et recommandations relatives au secteur productif hors sécurité alimentaire (Groupe 1)	30
Tableau 5 : Problématique et recommandations relatives à l'accès aux services sociaux de base (Groupe 2)	31
Tableau 6 : Problématique et recommandations relatives à la bonne gouvernance, au renforcement des capacités institutionnelles et à la décentralisation (Groupe 3)	32

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Impact des catastrophes naturelles.....	13
Figure 2 : Outil d'intégration de la réduction des risques dans la stratégie de réduction de la pauvreté (ProVention Consortium)	18

ABREVIATIONS

AIM	Accidents Industriels Majeurs
BC	Banque Céréalière
BM	Banque Mondiale
CCA	Cellule Crises Alimentaires
CC-SAP	Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce
CILSS	Comité Inter Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CMC	Commission Mixte de Concertation Etat-Donateurs
CNPGCA	Comité National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
CRC	Comité Restreint de Concertation Etat-Donateurs
CR/PGCA	Comité Régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
CSR/PGCA	Comité Sous-Régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
DFID	Department for International Development du gouvernement britannique
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
ECHO	Service d'Aide Humanitaire de la Commission Européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCD	Fonds Commun des Donateurs
FMI	Fonds Monétaire International
FSA	Fonds de Sécurité Alimentaire
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
MDA	Ministère du Développement Agricole
MRA	Ministère des Ressources Animales
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPVN	Office des Produits Vivriers du Niger
ORSEC	Organisation des Secours
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PREGEC	Unité de Prévention et de Gestion des Crises alimentaires au Sahel (du CILSS)
RRC	Réduction des Risques de Catastrophes
SDR	Stratégie de Développement Rural
SIMA	Système d'Information sur les Marchés des produits agricoles
SIMB	Système d'Information sur les Marchés du Bétail
SNR	Stock National de Réserve
SNPA-DB	Stratégie Nationale et Plan d'Actions en matière de Diversité Biologique
SNS	Stock National de Sécurité
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USA	États-unis d'Amérique
USD ou US\$	Dollar des États-unis d'Amérique

RESUME

Au Niger, on enregistre de fréquentes pénuries alimentaires liées aux catastrophes naturelles, à l'instar de celle de 2004-2005. Ces dernières, de plus en plus fréquentes avec des impacts de plus en plus importants, sont représentées pour l'essentiel par des sécheresses, invasions acridiennes et inondations. La conséquence principale de ces catastrophes est une insécurité alimentaire accrue surtout pour les plus vulnérables. Il ressort des expériences passées que la stratégie de distribution gratuite des vivres aux populations touchées est appropriée à court terme mais qu'il est nécessaire de s'engager sur des voies de développement plus durables à moyen et long terme. L'exercice d'élaboration de révision de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) est une opportunité pour entamer un processus qui vise à établir une passerelle entre la situation d'urgence actuelle et le développement à long terme à travers le présent atelier.

Il ressort des exposés sur la Stratégie de développement Rural (SDR) et le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) que ces derniers privilégient la gestion des crises par rapport à la dimension « réduction des risques de crise ». Cependant, il est bien perçu qu'il faut arriver à une meilleure articulation entre la gestion de l'urgence et les actions de développement à moyen et long terme.

Les travaux de groupe ont été conduits sur la manière d'intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les stratégies de développement. Tous les secteurs de la SRP ont été examinés à l'exception du développement rural qui intègre bien les questions de crises, et les recommandations énumérées ci-après ont été formulées.

Sécurité alimentaire

Problématique : les groupes ont noté une capacité limitée de planification des crises dans les plans d'action nationaux et ceux des institutions d'appui au développement; il y a inadéquation entre la croissance démographique et la croissance de la production; les données nécessaires pour les prises de décision sont insuffisantes et leur fiabilité est limitée; l'évaluation des risques de catastrophes comporte une faiblesse notoire; on note la faiblesse de prise de conscience des décideurs sur les risques de catastrophes.

Recommandations : améliorer les politiques de développement afin de mieux intégrer la réduction des risques; maîtriser la croissance démographique; améliorer la productivité agricole et trouver des alternatives de production; améliorer les outils de prévention et d'évaluation des programmes de prévention et de gestion de crises.

Transport routier

Problématique : des risques liés aux mauvais choix des types d'ouvrage sont relevés, de même que la non observance des normes techniques pour la réalisation des ouvrages et insuffisance des mesures de protection physique et biologique.

Recommandations : accorder beaucoup d'importance au choix des types d'ouvrages et au respect des normes techniques de réalisation de ces ouvrages; assurer la surveillance et la protection physique et biologique des infrastructures routières.

Mines

Problématique : les risques liés à la non observance des normes techniques pour l'exploitation des mines et le caractère radioactif de certains produits miniers sont réels.

Recommandations : veiller au respect et à l'application des normes de sécurité.

Energie

Problématique : la production et le transport de l'énergie sont porteurs de risques potentiels sur la sécurité des travailleurs et des populations.

Recommandations : veiller au respect et à l'application des normes de sécurité.

Tourisme

Problématique : certains sites touristiques sont sujets à des actes de vandalisme (ex: champs des dinosaures); d'autres sites sont soumis à des risques écologiques (dégradation, érosion de la diversité biologique).

Recommandations : assurer une bonne protection et une bonne gestion des sites touristiques; assurer une meilleure mise en œuvre de la Stratégie Nationale et du Plan d'Actions en matière de Diversité Biologique ; développer le tourisme dans certaines régions afin de créer des sources alternatives de revenus.

Secteur privé

Problématique : les stratégies actuelles de prévention et de réduction des crises n'exploitent pas suffisamment les possibilités offertes par le secteur privé.

Recommandations : associer le secteur privé au financement de la prévention des risques de catastrophe; renforcer les capacités du secteur privé pour constituer des sources alternatives de revenu aux couches vulnérables. Cette problématique importante du secteur privé fut très couverte durant l'atelier par manque de temps mais devra néanmoins être mieux traitée dans les futures initiatives liées à la question de l'intégration des crises dans le processus de développement.

Education

Problématique : en cas de crises alimentaires et nutritionnelles, la continuité de la scolarité des élèves est parfois compromise à cause de leur état de sous-alimentation; le choix inadapté des zones d'implantation des infrastructures scolaires et le non-respect des normes techniques exposent ces infrastructures et les populations à des risques de catastrophe.

Recommandations : mettre en place de jardins et cantines scolaires pour sécuriser l'alimentation des élèves; créer des écoles itinérantes; veiller au choix judicieux des zones d'implantation des infrastructures éducatives et respecter les normes de construction; sensibiliser et éduquer les populations pour une culture de la prévention.

Eau et assainissement

Problématique : les risques d'inondation, de pollution et de nuisances ne sont pas suffisamment pris en compte dans les programmes de développement.

Recommandations : mettre en place un dispositif performant de surveillance et d'alerte de la situation hydrométéorologique; élaborer des plans de gestion des zones de crue; assurer la régularisation des cours d'eau et la régulation des écoulements.

Santé / VIH / SIDA / Population

Problématique : les structures en charge de la santé publique ne sont pas suffisamment outillées pour la prévention et de gestion des crises; la croissance démographique est plus forte que la croissance économique, en particulier dans les domaines des productions alimentaires; la pandémie du SIDA est une menace et un risque permanent pour les populations.

Recommandations : créer des structures et des équipes spécialisées en matière de gestion de crises; veiller à une meilleure adéquation entre la croissance démographique et celle de la production alimentaire; renforcer les programmes spécifiques de nutrition; concevoir des programmes spécifiques pour les familles affectées par le VIH-SIDA.

Accès à l'eau potable

Problématique : les risques de pollution des eaux de surface et souterraines ne sont pas suffisamment pris en compte dans les programmes de développement.

Recommandations : assurer la surveillance des sources d'eau et augmenter le taux de couverture en points d'eau modernes.

Développement urbain

Problématique : le non-respect des normes techniques expose ces infrastructures urbaines et les populations à des risques de catastrophe.

Recommandations : assurer un système adéquat d'assainissement et respecter les lois et règlements en matière d'occupation de l'espace.

Bonne gouvernance / renforcement des capacités institutionnelles et décentralisation

Problématique : le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) ne s'occupe que des crises alimentaires et il n'existe pas de dispositifs pour faire face aux autres catégories de crises; il n'existe pas une bonne articulation entre l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé et le mouvement associatif pour la prévention et la gestion des crises.

Recommandations : élargir les attributions du DNP-GCA pour la prise en compte des autres risques de catastrophe; renforcer les capacités du dispositif en vue de prendre en charge les autres risques de catastrophe; renforcer les capacités du système de collecte d'information; mettre en place un fonds de prévention des risques de catastrophes; renforcer le partenariat entre l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé et le mouvement associatif; veiller au respect des engagements entre l'Etat et les partenaires au développement.

A l'issue de l'atelier, **une série d'actions prioritaires** sur le moyen et le long terme a été identifiée et articulée en 3 étapes : (i) transmission du rapport final de l'atelier au Directeur de Cabinet du Premier Ministre; (ii) mise en place d'un comité composé des responsables des volets sectoriels de la SRP au cabinet du Premier Ministre, pour assurer que les recommandations de l'atelier soient considérées dans le document de la SRP et sa mise en œuvre; (iii) prise en compte des recommandations dans les stratégies sectorielles et dans la SRP.

I CONTEXTE DE L'ATELIER

Au Niger, on enregistre de fréquentes pénuries alimentaires liées aux catastrophes naturelles. Les deux famines de 1973-1974 et 1983-1984 ainsi que la crise alimentaire et nutritionnelle de 2005 ont constitué des événements révélateurs du faible niveau de maîtrise des catastrophes naturelles et de la précarité qui en résulte pour les populations. La période 1981-2003 a été caractérisée par des déficits répétitifs de la production annuelle des céréales, aliments de base, atteignant un volume de plus de 20 à 40% des besoins de la consommation annuelle. La pénurie alimentaire survient au rythme d'une année sur trois. Cette précarité est devenue plus permanente à partir du milieu des années 80 avec des déficits qui se chiffrent fréquemment à 400.000 tonnes de céréales, voire plus, et cela une année sur deux.¹

En 2004-2005, le Niger a été confronté à une grave crise alimentaire et nutritionnelle qui a été exacerbée par les phénomènes de sécheresse et d'invasion acridienne, combinés à des causes structurelles profondes traduisant le caractère non durable de la voie de développement adoptée. La crise s'est manifestée par une réduction du volume des denrées alimentaires disponibles sur le marché, la baisse du pouvoir d'achat des ménages démunis qui n'ont plus été en mesure d'acquérir des produits de consommation courante et la détérioration des conditions d'hygiène et de santé. Pour l'année 2005, le pays a connu une chute de 16 pour cent du volume de nourriture disponible par habitant en raison de la baisse de la production intérieure et d'un niveau des importations inférieur à la normale.

La stratégie employée pendant les périodes de crise et consistant à faire distribuer gratuitement des vivres aux populations touchées n'est appropriée qu'à court terme afin d'éviter la dégradation de la situation nutritionnelle et sanitaire. Néanmoins, il y a unanimité sur le fait qu'il est nécessaire de s'engager sur des voies de développement plus durables à moyen et long terme. En effet le caractère récurrent des crises, leur caractère de plus en plus aigu et l'insécurité chronique qui en résulte pour les populations sont autant d'éléments qui démontrent la nécessité impérieuse d'intégrer la réduction des risques de catastrophes dans les stratégies de développement en s'attaquant résolument aux causes structurelles.

Au moment où l'exercice d'élaboration de la deuxième génération de la Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (SRP) est en cours, le moment est propice pour entamer un processus qui vise à établir une passerelle entre la situation d'urgence actuelle et le développement à long terme. C'est dans ce contexte que le PNUD, en partenariat avec la Cellule Crises Alimentaires (CCA) et la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC-SAP), s'est engagé à soutenir les efforts du gouvernement et des autres partenaires au Niger dans cet exercice. Il s'agit d'apporter un soutien technique en vue de mieux intégrer la gestion de crises dans les grands cadres de développement et outiller ainsi le Niger de meilleures possibilités pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le présent atelier d'échanges placé sous la coordination du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaire (DNP-GCA), en partenariat avec le

¹ PCLCP : Analyse de la Contribution du PNUD à la Résorption de la crise alimentaire au Niger et à la sécurité alimentaire - Décembre 2005 (par Aminou Tassiou et Mahaman Laouali Dan Dah).

PNUD est le début de ce processus de discussions. La participation des représentants des différents Ministères concernés, des organisations du Système des Nations Unies; des organisations sous-régionales (AGRHYMET, CILSS, etc.), des bailleurs de fonds, des instituts, de l'Université et des ONGs à l'atelier est de nature à faciliter la mise en application des recommandations qui en sont issues.

II OBJECTIFS DE L'ATELIER ET RESULTATS ATTENDUS

L'atelier vise à faciliter l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie qui s'attaque aux causes structurelles et conjoncturelles des crises. Ses objectifs spécifiques sont :

1. familiariser les participants avec la définition et l'importance de l'intégration de la prévention des crises dans tous les programmes de développement, notamment dans la SRP;
2. appuyer et guider les efforts du Gouvernement et des autres partenaires dans l'intégration de la prévention de crises dans les grandes stratégies de développement à travers l'utilisation d'outils et d'une méthodologie appropriée;
3. initier un processus qui permettra de définir une série d'actions prioritaires sur le moyen et long terme pour mieux considérer la prévention et gestion de crises dans les programmes de développement et leur implémentation;
4. clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs dans les actions à moyen et long terme pour mieux appuyer cette série d'actions²;
5. identifier les obstacles au niveau national dans la prévention et gestion des crises et suggérer des solutions pour y remédier.

Les résultats attendus de l'atelier sont les suivants :

- une meilleure maîtrise des concepts, des définitions et des outils d'intégration de la dimension de la prévention et gestion de crises;
- une meilleure intégration et considération de la prévention et gestion des crises dans la SRP et autres stratégies nationales de développement;
- identification d'un processus qui permettra de définir une série d'actions prioritaires sur le moyen et le long terme.

III METHODOLOGIE

L'atelier s'est déroulé sur deux journées (voir agenda en annexe) et s'est articulé autour de six éléments principaux :

1. le cadrage politique à travers les allocutions prononcées par le Représentant Résident du PNUD au Niger et le Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre, à l'occasion de l'ouverture et de la clôture de l'atelier;
2. des exposés sur les concepts et les outils utilisables en matière de Réduction des Risques de Catastrophe (RRC);
3. des exposés sur l'expérience d'un pays de la sous-région (Sénégal) sur la problématique de l'intégration de la prévention des crises dans les programmes de développement;

² Cet objectif sera traité dans le cadre du processus de suivi des recommandations de l'atelier.

4. des exposés sur l'expérience nigérienne de prévention et de gestion des crises et sur le niveau d'intégration de la prévention des crises dans la SRP et la SDR;
5. des discussions intensives en groupes de travail;
6. des débats en séance plénière.

La facilitation de l'atelier a été assurée par M. Aminou Tassiou, consultant.

IV DEROULEMENT DE L'ATELIER

4.1. Cadrage politique

Le PNUD :

Dans son allocution à l'occasion de l'ouverture de l'atelier, le Représentant Résident du PNUD au Niger, M. Michele Falavigna, a rappelé le caractère récurrent des crises dans le monde. Les manifestations de ces crises au Niger sont les invasions des criquets pèlerins comme en 2004 et tout récemment, les inondations dans les régions d'Agadez, de Dosso, Tahoua et Zinder.

L'atelier traduit la volonté du PNUD d'offrir une opportunité d'échanges sur la problématique des liens entre la prévention et la réponse aux crises et les programmes de développement afin de mieux accompagner les institutions nationales dans la promotion du développement durable au Niger en vue de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le Représentant Résident du PNUD au Niger a souhaité que l'atelier mette l'accent sur trois points importants : (i) le besoin d'élaborer des stratégies multisectorielles et intégrées pour faire face aux facteurs structurels et conjoncturels des crises dans le Sahel en s'engageant sur des voies de développement plus durables à moyen et long terme; (ii) la nécessité de saisir l'opportunité de la révision en cours de la SRP pour mieux établir une passerelle entre la prévention et la réponse aux crises et le développement à long terme; et (iii) la nécessité de définir un plan d'action sur le moyen et le long terme pour accompagner les institutions nationales dans la promotion du développement durable, en particulier dans la prise en compte des facteurs potentiels des crises dans les programmes de développement afin de réduire la dépendance du pays des aides extérieures en temps de crise et d'optimiser l'utilisation des structures nationales.

Dans l'allocution prononcée à la clôture des travaux le Représentant Résident du PNUD au Niger a réitéré la ferme volonté du PNUD d'appuyer le processus permettant de s'assurer que les recommandations de l'atelier soient considérées dans le document de la SRP et sa mise en œuvre.

Le gouvernement nigérien :

Le Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre, M. Idé Kalilou, a prononcé l'allocution d'ouverture officielle de l'atelier. Dans cette allocution il a tout d'abord évoqué la crise alimentaire et nutritionnelle aiguë qu'a connue le Niger en 2005.

Cette crise a considérablement réduit les capacités de résistance aux chocs des populations touchées et a mis à nu le caractère précaire de la situation nutritionnelle infantile. Il a rappelé l'importance qu'accorde le Premier Ministre à l'organisation des interventions de soutien aux populations sous un « angle de responsabilité », ce qui nécessite que les donateurs inscrivent leurs appuis dans le cadre proposé par le Gouvernement et l'associent étroitement aux choix des interventions.

Le Directeur de Cabinet Adjoint a également indiqué qu'il est primordial d'orienter ces interventions dans une dynamique continue de renforcement des capacités des populations à asseoir les bases d'un développement durable. A ce propos, il a salué l'appui du PNUD à travers le Projet de Renforcement des Capacités de Coordination du DNP-GCA et à travers la signature du Projet Appui au Relèvement de la Crise Humanitaire et au Développement Durable du Niger en janvier 2006.

(Voir les allocutions du Directeur de Cabinet Adjoint et du Représentant Résident du PNUD en annexes).

4.2. Concepts et outils utilisables en matière de Réduction des Risques de Catastrophe

Les participants à l'atelier ont suivi deux exposés méthodologiques présentés par deux experts du « Bureau pour la Prévention des Risques de Crises et Relèvement » du PNUD à Genève :

- le premier exposé est intitulé « Prévention et gestion des catastrophes » et a été présenté par M. Mohamed Abchir Awaleh;
- le second exposé est intitulé « Les outils et quelques exemples de pratiques pour une meilleure intégration de la prévention » et a été présenté par Mme Fenella Frost.

4.2.1 Synthèse de l'exposé de M. Mohamed Abchir Awaleh : « Prévention et gestion des catastrophes »

L'objectif de l'exposé est de rappeler la fréquence et l'ampleur des catastrophes naturelles à travers le monde, leur impact en termes de vies humaines et de dégâts matériels, et les moyens mobilisés pour y faire face. Le présentateur donne aussi des définitions des principaux concepts, souligne quelques impacts directs et indirects des catastrophes sur les OMD et explique le processus d'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans le processus de planification du développement.

a) Ampleurs des catastrophes naturelles à travers le monde

Le présentateur a rappelé l'environnement planétaire, de plus en plus marqué par des catastrophes naturelles causant des pertes de milliers de vies humaines et d'importants dégâts matériels.

Ainsi, le *tsunami* du 26 décembre 2004 s'est soldé par un bilan d'environ 250.000 morts et des millions de déplacés et plus de 10 milliards de dollars américains engagés par la communauté internationale. L'ouragan Katrina (Nouvelle Orléans, USA) s'est révélé particulièrement dévastateur, causant plus de 1800 décès (fin août 2005) et des milliards de USD de pertes économiques. Les victimes sont les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Les récents ouragans dans les Caraïbes ont été la cause de 1.800 décès à Haïti, suite à la déforestation, au manque de préparation et à l'absence de système d'alerte à cause de l'instabilité politique. Les systèmes d'alerte ont sauvé des millions de personnes à Cuba et en Floride. La dernière invasion de criquets en Afrique a connu une dimension régionale tout comme le tsunami. Des millions de dollars ont été dépensés dans les opérations d'urgence alors que 10% des montants dépensés auraient été suffisants si les mécanismes de prévention étaient efficaces.

Les catastrophes naturelles enregistrées de 1991-2000 ont affectées en moyenne plus de 211 millions de personnes par an (7 fois les 31 millions de personnes par an affectées par les conflits). Les pertes associées à ces catastrophes excèdent actuellement les US \$90 milliards (non compris les catastrophes de petites et moyennes dimension). Au niveau des Nations Unies, elles consacrent 40% de l'aide officielle destinée à l'assistance au développement à la réponse et aux opérations d'urgence.

Les catastrophes hydrométéorologiques représentent plus de 80% du nombre total de catastrophes. Cependant les catastrophes biologiques et technologiques sont aussi très élevées en Afrique.

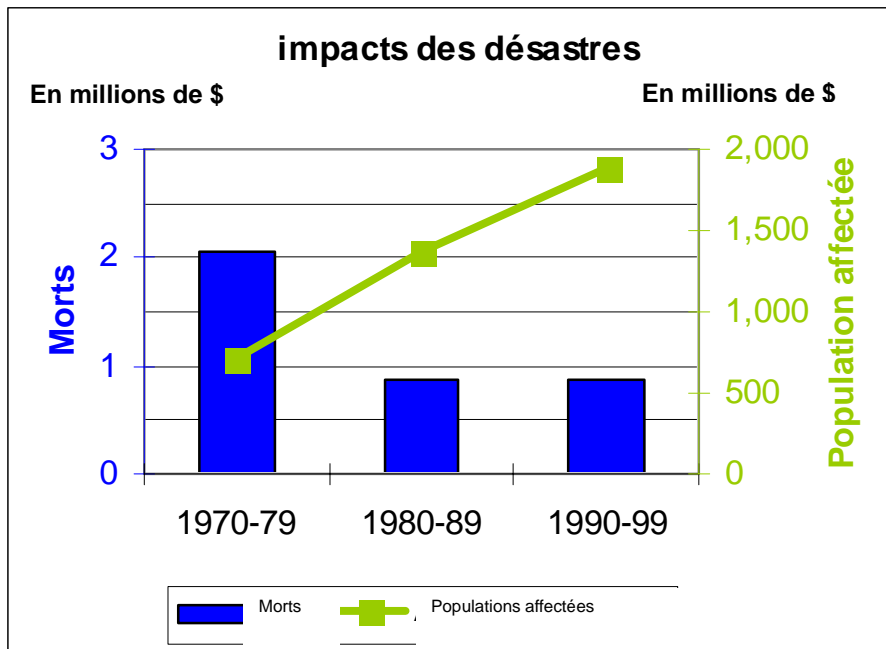
La tendance actuelle est que les catastrophes naturelles occasionnent moins de morts mais plus de personnes affectées (voir figure 1).

Les catastrophes naturelles affectent plus que les conflits (31 et 211 millions de personnes affectées annuellement). Mais l'allocation des ressources financières destinées aux conflits est supérieure à celle des catastrophes naturelles (1850 millions \$ pour 21 pays contre 311 millions \$ pour 49 pays).

Les pertes liées aux catastrophes naturelles dans les pays développés se chiffrent à près de 600 milliards de dollars, correspondant à un peu plus de 2% du Produit Intérieur Brut (PIB). Dans les pays en voie de développement, les pertes liées aux catastrophes naturelles sont estimées autour de 200 milliards de dollars (3 fois moins que dans les pays développés), mais elles correspondent à environ 13% du PIB.

Le présentateur a souligné que le savoir technologique existe pour prévenir les catastrophes mais que ce savoir a besoin de plus d'applications, de plus de communication et de plus de coopération pour obtenir des résultats tangibles.

Figure 1 Impact des catastrophes naturelles



b) Quelques définitions

Catastrophe :

Une grave interruption du fonctionnement d'une communauté ou d'une société résultant des aléas naturels et causant des pertes en vies humaines, des pertes matérielles, économiques ou environnementales que **les sinistrés ne peuvent surmonter avec leurs seules ressources propres**. Souvent classées en fonction de leur mode d'occurrence (brusque ou progressif) ou de leur origine (naturelle ou anthropique).

Aléa:

Événement physique, phénomène ou activité humaine potentiellement destructrice qui peut causer la perte de vies humaines ou les affecter, des dégâts ou pertes physiques, une crise sociale, une dégradation de l'environnement. Son origine peut être **naturelle** (*géologique, hydrométéorologique, et biologique*) ou **anthropique** (*dégradation de l'environnement et aléa technologique*). Un aléa peut aussi représenter des **conditions latentes** pouvant représenter une menace potentielle.

Vulnérabilité:

Conditions qui augmentent la susceptibilité aux phénomènes naturels menaçants (sociale, économique, environnementale).

Capacité:

Somme ou combinaison de toutes les forces et ressources disponibles au sein de la communauté, société ou organisation qui peuvent concourir à la réduction du niveau de risque ou de l'effet d'une catastrophe. La capacité peut inclure des moyens

physiques, institutionnels, sociaux ou économiques aussi bien qu'un personnel qualifié ou des attributs collectifs comme le leadership et la gestion.

Risque :

Probabilité de l'apparition d'événements nuisibles ou de pertes prévisibles (morts, blessés, biens, moyens de subsistance, rupture de l'activité économique, dommage causé à l'environnement) suite à des interactions entre des aléas naturels ou anthropiques, des conditions de vulnérabilité et des faibles capacités.

$$\text{Risque} = \frac{\text{Aléas} \times \text{Vulnérabilité}}{\text{Capacité}}$$

Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) :

Le concept de gestion et de réduction des risques de catastrophes a connu une évolution à travers le temps. Des années 90 et antérieures à nos jours, on est passé d'une attitude réactive à une position pro-active. Ainsi, avant les années 90, la priorité est accordée à la protection civile ou défense civile, aux organisations humanitaires, à la préparation avec un accent particulier sur la réponse. Au cours des années 90, la priorité est donnée à la connaissance du cycle des catastrophes et la mitigation de ces catastrophes et l'émergence du lien entre les catastrophes et le développement. Depuis 2000, une grande importance est donnée au développement (approches et effets sur les catastrophes).

Aujourd'hui, la RRC est le cadre conceptuel de tous les éléments considérés comme pouvant contribuer à minimiser les vulnérabilités et les risques de catastrophes pour une société donnée afin d'éviter (prévention) ou de limiter (mitigation, préparation) les effets dévastateurs des aléas dans le contexte du développement durable. Ce cadre doit inclure les éléments suivants:

- cadre institutionnel et législatif, et engagement des autorités;
- évaluation des risques et des capacités;
- éducation recherche, formation, information, cadre organisationnel;
- application de dans les domaines de l'environnement, urbain, utilisation des terres, etc.;
- systèmes d'alerte, (prévision, dissémination, mesures de préparation, etc.).

$$\text{Réduction des risques de catastrophe} = \frac{\text{Aléa} \times \text{Vulnérabilité réduite}}{\text{Capacité accrue}}$$

L'objectif de la RRC est de réduire les pertes liées aux catastrophes et renforcer le développement et la résilience aux aléas. La RRC vise aussi à réduire l'impact des catastrophes sur le développement.

Elle analyse comment le développement peut influencer positivement ou négativement les risques de catastrophes et faire la promotion des approches les plus durables. En effet, le développement peut aussi accroître le niveau des risques de catastrophe s'il est basé sur des pratiques non durables aboutissant à l'accroissement du risque (par exemple la dégradation de terre et des pratiques agricoles inappropriées). Il ne peut y avoir de **développement durable** dans les pays à haut risque sans tenir compte des impacts des catastrophes naturelles. Mais il faudra pour cela considérer, entre autres, le coût de toutes les catastrophes sur le long terme et l'ensemble des personnes affectées en ne se limitant pas seulement aux victimes directes.

La réduction de la vulnérabilité est l'aspect principal de la RRC qui exige une approche intégrée visant à réduire le risque de catastrophe et l'impact avant, pendant et après la catastrophe. La RRC met à profit la période de relèvement pour réduire les risques de catastrophes et prévenir la reconstruction de risques dans la société. Pour avoir du succès, une RRC doit être ancrée dans une **bonne gouvernance** qui soutient et encourage, au niveau national, la mise en place de systèmes destinés à réduire les risques de catastrophes dans tous les secteurs et à tous les niveaux.

Les facteurs ci-après influent sur l'évolution de la gestion des catastrophes à la RRC :

- la croissance des pertes liées aux catastrophes avec le temps;
- la croissance de la fréquence et sévérité des catastrophes;
- la croissance en terme de personnes affectées spécialement les plus pauvres et vulnérables;
- les pertes des gains économiques;
- les changements dans la compréhension et perception des catastrophes;
- le coût élevé de la réponse;
- une meilleure compréhension du processus de la RRC, les liens interdisciplinaires, les progrès de la science et de la recherche scientifique, la dimension sociale;
- une meilleure compréhension de la variabilité et des changements climatiques.

c) Quelques impacts directs et indirects des catastrophes sur les OMD

Le tableau N°1 résume quelques impacts directs et indirects des catastrophes sur les OMD 1 à 4.

Tableau 1: Quelques impacts directs et indirects des catastrophes sur les OMD

OMD	IMPACT DIRECT	IMPACT INDIRECT
1. Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim	<ul style="list-style-type: none"> - Dommages aux logements, infrastructures de service, l'épargne et les capacités servant à la production; - Insécurité alimentaire et famine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts macroéconomiques négatifs; - Des impacts plus larges et à plus long terme sur la croissance et développement; - Réduction de la résilience aux catastrophes, en particulier au niveau local et accroissement des vulnérabilités aux catastrophes futures.
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	<ul style="list-style-type: none"> - Dommages aux infrastructures éducatives; - Déplacement des population et interruption des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement de la demande pour le travail des enfants dans le cadre des ménages et spécialement pour les filles; - Moins de ressources au niveau des ménages; l'éducation des enfants devient un fardeau; les filles seront les principales victimes.
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Migration des hommes pour un travail alternatif d'où un fardeau plus important pour les femmes et les jeunes filles; - Réduction de la consommation de nourriture chez la femme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les programmes d'urgence peuvent créer des rapports de puissances et marginaliser les femmes; - La violence domestique et sexuelle peut monter à la suite d'un désastre.
4. Réduire la mortalité infantile	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants sont les plus vulnérables (inondations, réduction de la consommation d'aliments). 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre accru d'orphelins et d'enfants abandonnés et sans domicile; - L'appauvrissement des ménages rendent l'accès à la nourriture, à l'eau potable et aux soins médicaux difficiles.

d) Intégration de RRC dans le processus de planification du développement

La RRC est un processus complexe, interdisciplinaire et multisectoriel. L'intégration de la RRC dans le processus de planification du développement (formulation des politiques, plans, exécution et contrôle) exige l'adoption de politiques et la mise en place de mécanismes institutionnels pour que la considération du risque soit un **élément visible** dans les décisions concernant le développement. Pour réussir cette intégration il faut :

- connaître le profil de risque du pays et les risques prioritaires à considérer;
- comprendre les effets potentiels des aléas en question;
- estimer la magnitude potentielle du risque (évaluation du risque);
- comprendre le degré d'importance que la société accorde à chaque risque particulier;
- comprendre la vulnérabilité associée au risque: vies humaines, pertes économiques, sociales, physiques (évaluation de la vulnérabilité);
- comprendre / déterminer le niveau acceptable de risque.

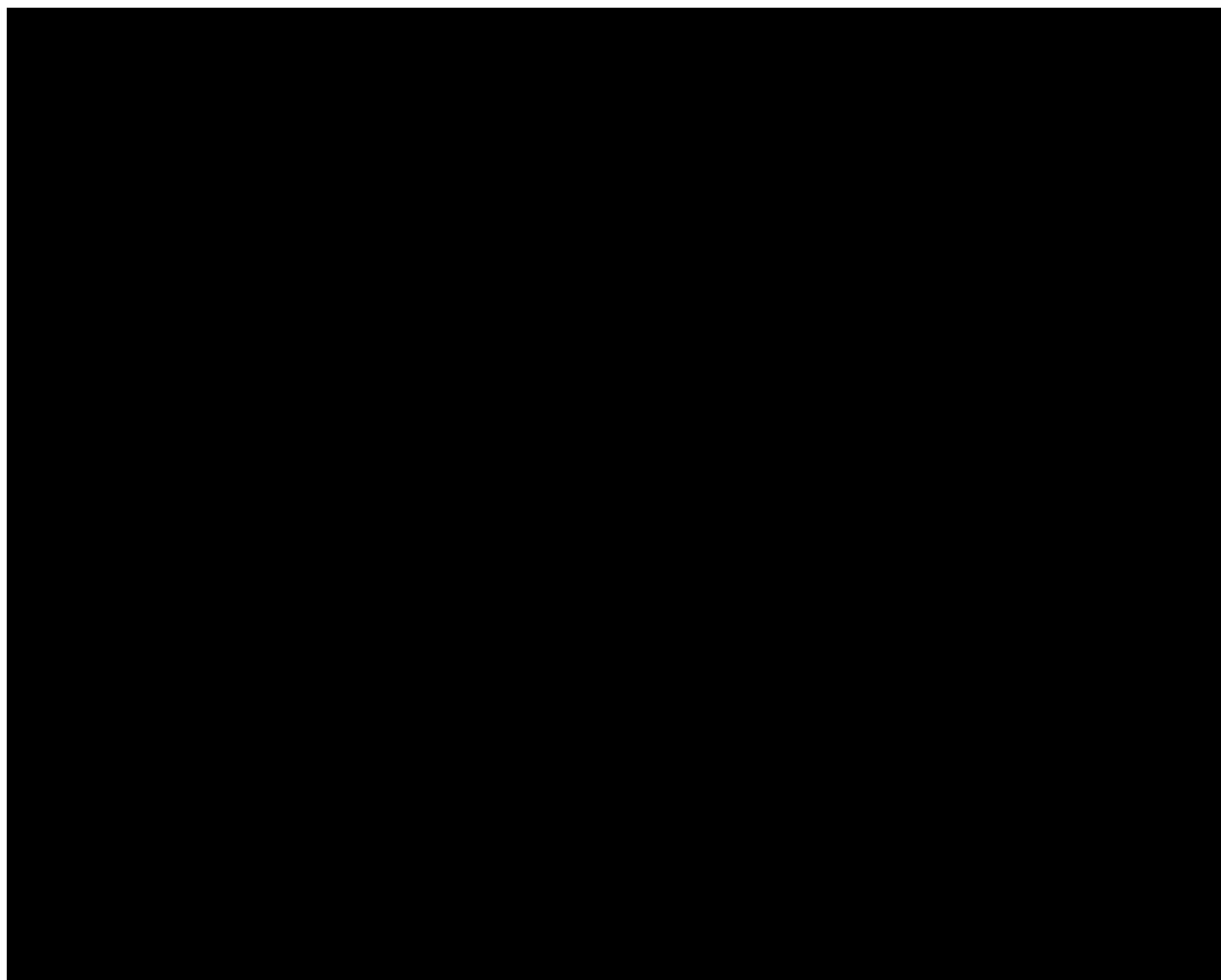
4.2.2 Synthèse de l'exposé de Mme Fenella Frost: « Les outils et quelques exemples de pratiques pour une meilleure intégration de la prévention »

Les objectifs de la session ont consisté à :

- examiner comment la réduction des risques de catastrophes naturelles peut soutenir le développement de manière pratique;
- familiariser les participants avec les différents éléments de la réduction des risques de catastrophes a travers des exemples de pratique et d'outils.

Le défi principal est de déterminer comment utiliser la compréhension du risque de catastrophe/crises dans les initiatives de manière à réduire les vulnérabilités. Pour y faire face, il faudra intégrer une approche de 'réduction des risques de catastrophes' (RRC) aux processus de développement, c'est-à-dire intégrer les stratégies de RRC au sein des plans, des structures et des programmes de développement à tous les niveaux (voir figure 2).

Figure 2 : Outil d'intégration de la réduction des risques dans la stratégie de réduction de la pauvreté (ProVention Consortium)



Il y a lieu de rappeler que lors de la dernière Conférence Mondiale sur la Prévention des catastrophes, plus de 168 pays, en plus des agences onusiennes et celles des sociétés civiles, se sont réunis du 18 au 22 janvier 2005 à Kobe (préfecture de Hyogo, Japon), où ils ont procédé entre autres à la signature du **Cadre d'Action de Hyogo** qui vise à fournir des directives pour une approche concertée et globale à la prévention des risques de catastrophe au cours des 10 prochaines années (2005-2015), en vue d'un développement durable. Un certain nombre d'actions prioritaires avaient été retenues et les diverses organisations continentales (et les pays) sont entrain de concrétiser des initiatives dans ce sens avec l'appui d'organisations internationales dont le PNUD (voir tableau 2).

Tableau 2 : Actions prioritaires du cadre d'Action de Hyogo et exemples d'application dans certains pays

ACTIONS PRIORITAIRES DU CADRE D'ACTION DE HYOGO	EXEMPLES D'APPLICATION DANS CERTAINS PAYS
<p>Action Prioritaire 1 Assurer que la réduction des risques liés aux catastrophes est une priorité nationale et locale avec un cadre institutionnel solide.</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier et soutenir des 'champions' au sein des gouvernements et des ministères clés; • réformer et renforcer le cadre institutionnel national pour la gestion des catastrophes naturelles et établir des mécanismes de coordination plus forts entre les ministères concernés; • lier l'expérience acquise au niveau communautaire à la mise au point des politiques au niveau national. 	<p>EXEMPLE: Malawi Plusieurs crises alimentaires ont encouragé le gouvernement et ses partenaires à réfléchir sur l'amélioration de la prévention des impacts des chocs / risques sur les pauvres et sur le développement du pays.</p> <p>Le Plan de Croissance et de Développement du Malawi</p> <p>A deux buts sur le long terme:</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) amélioration des indicateurs socio-économiques pour les plus vulnérables; (2) réduction des impacts socio-économiques des catastrophes/crises.
<p>Action Prioritaire 2 Identifier, évaluer et surveiller les risques de catastrophes naturelles et renforcer les systèmes d'alerte précoce.</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluer de manière approfondie le risque lié aux aléas naturels (en gardant toujours à l'esprit l'importance de la question de la vulnérabilité) afin d'incorporer ces derniers; • diffuser efficacement les connaissances sur les risques à la fois aux communautés affectées et aux responsables politiques; • mettre en place des systèmes d'alerte précoce prenant en compte la totalité des menaces / risques. 	<p>EXEMPLE: Inde</p> <p>Les communautés habitant sur la côte à Andhra Pradesh sont vulnérables aux cyclones. Les systèmes de communications radios n'ont pas toujours bien fonctionné.</p> <p>ECHO a soutenu un programme de préparation de crises dans les villages comprenant une distribution de téléphones portables à 120 villages sur la côte. Ces téléphones sont seulement utilisés deux fois par an pendant la saison des cyclones. Ce système a été très efficace, pour recevoir les messages d'alerte précoce et pour envoyer des messages à d'autres villages.</p>
<p>Action Prioritaire 3 Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation afin de bâtir une culture de sécurité et de résilience à tous les niveaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • faire en sorte que les moyens de subsistance soient 'résistants aux catastrophes' afin de les rendre plus résilients dans les régions à risque; • utiliser la science et la technologie afin de développer les moyens de subsistance appropriés pour les populations à risques; • promouvoir la prise de conscience du risque à travers l'éducation à tous les niveaux; • améliorer l'information sur les impacts possibles d'un changement climatique. 	<p>EXEMPLE: Ethiopie</p> <ul style="list-style-type: none"> • DFID & l'Université de Warwick ont examiné la question de l'amélioration à bas prix des technologies de production agricole utilisant l'eau de pluie pour les marchés à très faibles moyens. • des modèles développés de production agricole à l'eau de pluie ont été diffusés: <ul style="list-style-type: none"> • simples pratiques opportunistes où la captation d'eau peut se faire par un arbre, le transport par une feuille de banane et le stockage dans un pot en terre cuite; • des systèmes hautement sophistiqués avec surveillance électronique à chaque étape du processus.
<p>Action Prioritaire 4 Réduire les facteurs de risque sous-jacents.</p> <ul style="list-style-type: none"> • mitigation technique & physique exemple : amélioration de la maintenance et de la réparation des infrastructures; • amélioration dans l'utilisation de données climatiques afin d'encourager à une gestion plus efficace de l'eau et de la planification agricole; • utilisation d'instruments d'assurance et de réassurance, <i>exemple</i> : assurance des récoltes pour les agriculteurs. 	
<p>Action Prioritaire 5 Renforcer la préparation aux catastrophes pour une réponse efficace à tous les niveaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • préparation aux catastrophes au niveau communautaire en se concentrant notamment sur les pratiques et les comportements sécuritaires; • mise en place de systèmes de réponse bien préparés et disposant des ressources nécessaires en se concentrant notamment sur les capacités locales et nationales; • bâtir / renforcer la résilience au niveau communautaire et national face aux chocs / catastrophes récurrentes et "prévisibles"; • planification efficace dans tous les ministères. 	

4.3. Expérience du Sénégal sur la problématique de l'intégration de la prévention des crises dans les programmes de développement

L'expérience du Sénégal, pays sahélien qui présente beaucoup de similitudes avec le Niger en termes de conditions climatiques et de risques de catastrophes naturelles, a été jugée pertinente pour enrichir les débats. Le Sénégal étant également le premier pays de la zone sahélienne à intégrer la RRC dans sa Stratégie de Réduction de la Pauvreté et ses programmes de développement, les outils utilisés peuvent s'avérer d'une utilité certaine pour le Niger.

L'expérience sénégalaise a été présentée par M Abdoulaye NDIAYE, Directeur de la Protection Civile à travers un exposé intitulé «L'intégration de la dimension réduction des risques de catastrophe dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Sénégal dans le contexte du développement durable».

Le présentateur a rappelé que l'Union Africaine a adopté, en 2004, une stratégie régionale de réduction des risques de catastrophes, ainsi qu'un plan d'actions, à la suite de la Conférence ministérielle qui s'est tenue à Addis-Abeba en décembre 2005.

Le principal résultat escompté à travers une stratégie africaine de réduction des risques de catastrophes est **l'avènement d'un développement durable et l'éradication de la pauvreté**, par l'affirmation d'un engagement politique accru envers la réduction des risques de catastrophes, une meilleure identification et évaluation des risques de catastrophes, une meilleure gestion des connaissances et une prise de conscience accrue de la réduction des risques de catastrophes au sein de la population, une meilleure gouvernance des organes impliqués dans la réduction des risques de catastrophes et une intégration de la réduction des risques de catastrophes à la gestion des réponses aux urgences.

Au sujet de l'intégration de la dimension «réduction des risques de catastrophes» dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, le conférencier a indiqué que le Sénégal a fait du binôme «**Protection Sociale des Groupes Vulnérables**» et «**Réduction des Risques de Catastrophes** », un des piliers de sa stratégie pour assurer une réduction durable de la pauvreté.

Les objectifs et actions prioritaires en matière de réduction des risques de catastrophes devant avoir un impact significatif sur la pauvreté ont été identifiés lors d'un processus participatif. Ils ont fait l'objet de mise en cohérence et de reformulation en vue de disposer d'une **matrice sectorielle d'actions prioritaires** reposant principalement sur les actions prioritaires suivantes:

Programme sectoriel n°1: Renforcer le cadre stratégique et institutionnel sur la réduction des risques de catastrophes :

- érection de la réduction des risques de catastrophes en priorité dans les systèmes de planification nationale et locale;
- élaboration d'une stratégie ou d'un programme national intégré de réduction des risques de catastrophes qui s'articule sur les stratégies de bonne gouvernance, de développement et de réduction de la pauvreté;

- constitution d'une plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophes, avec la création d'un Conseil Supérieur pour la réduction des risques de catastrophes et la mise en place d'une agence nationale pour la réduction des risques de catastrophes.

Programme sectoriel n°2: Identifier et évaluer les risques; mettre en place une base de données et un système d'alerte précoce:

- identification et évaluation des risques et des zones à risques sur l'ensemble du territoire, en relation avec toutes les parties concernées;
- mise en place d'un système de collecte et d'analyse de données statistiques sur les catastrophes;
- mise en place d'un système intégré d'alerte précoce qui contribuera au développement des capacités d'observation et de suivi des risques d'origine météorologique et sismique.

Programme sectoriel n°3: Maîtriser les accidents industriels majeurs (AIM):

- mise en place d'un cadre de concertation, d'échanges et de formulation de projets et plans d'actions sur les AIM;
- renforcement de la réglementation sur les AIM;
- mise sur pied d'un institut national pour la maîtrise des AIM;
- renforcement des capacités du secteur privé et de l'administration à la maîtrise des AIM;
- renforcement des capacités à la gestion des catastrophes;
- développement de la culture de réduction des risques d'AIM.

Programme sectoriel n°4: Mieux prévenir les inondations par les eaux de pluie ou de crue:

- construction et réhabilitation de digues de protection;
- réalisation de déversoirs latéraux et de bassins de retenue collinaires;
- construction de canaux et de stations de pompage;
- viabilisation de lotissements pour la délocalisation des zones d'habitations situées dans des sites à risques;
- renforcement des capacités des collectivités locales à la réduction des risques d'inondations.

Programme sectoriel n°5: Développer la culture de réduction des risques de catastrophes:

- mise en œuvre de programmes d'information et de sensibilisation de la population sur la réduction des risques de catastrophes (Plan d'actions avec les médias adoptés en 2005 et 2006);
- mobilisation des femmes et des jeunes à la réduction des risques de catastrophes;
- exploitation des résultats de l'application des sciences et technologies appropriées dans la réduction des risques de catastrophes;
- promotion de l'enseignement de la réduction des risques de catastrophes à l'école.

Programme sectoriel n°6: Intégrer la dimension réduction des risques de catastrophes dans les programmes de réponse aux catastrophes:

- intégrer la réduction des risques de catastrophes dans les programmes de reconstruction et de réhabilitation post-catastrophes;
- développer un système d'assurance - risque, afin de réduire les impacts économiques et sociaux des catastrophes sur la collectivité.

4.4. Expérience nigérienne sur la prévention et la gestion des crises et sur le niveau d'intégration de la prévention des crises dans la SRP et la SDR

L'expérience nigérienne sur la prévention et la gestion des crises et sur le niveau d'intégration de la prévention des crises dans la SRP et la SDR a été exposée par Mme Zeinabou Maikoréma, Secrétaire Exécutif de la Stratégie de Développement Rural et M. Seidou Bakari, coordonnateur de la Cellule Crise Alimentaire au cabinet du Premier Ministre.

4.4.1. Synthèse de l'exposé de Mme Zeinabou Maikoréma: Place de «la Prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles» dans la Stratégie de Développement Rural

L'exposé rappelle que la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) a été adoptée par le Gouvernement en janvier 2002 en tant que cadre de référence de la politique du gouvernement en matière économique, financière et sociale.

L'objectif principal de la SRP est l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres en ramenant leur nombre à au moins 50% d'ici 2015. La Stratégie de Développement Rural (SDR) précise et opérationnalise la SRP dans le domaine du développement rural. Elle est l'unique cadre de référence en matière de politique économique et sociale dans le secteur rural. La SDR vise à réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66% à 52% à l'horizon 2015 en créant les conditions d'un développement économique et social durable garantissant la sécurité alimentaire des populations et une gestion durable des ressources naturelles.

Un de ses trois axes stratégiques consiste à **prévenir les risques, améliorer la sécurité alimentaire et gérer durablement les ressources naturelles pour sécuriser les conditions de vie des populations**. Il y a lieu de noter que les événements aléatoires qui conditionnent la sécurité alimentaire de la population sont essentiellement : la sécheresse, les invasions acridiennes, les inondations, les incendies, les feux de brousse, les épidémies, les épizooties, les conflits sociaux, les variations du contexte économique et monétaire régional. Les capacités de réponse des communautés et des ménages sont très limitées du fait d'une situation de pauvreté et de vulnérabilité structurelle. Mais l'Etat a mis en place à partir de 1989 un système national d'alerte précoce qui a évolué en dispositif national de prévention et d'atténuation des crises et s'est amélioré au cours du temps en cherchant à mieux cibler les zones et les ménages vulnérables et en affinant ses modes d'intervention.

La SDR comporte 14 programmes parmi lesquels le programme « réduction de la vulnérabilité des ménages » comportant 3 sous-programmes : (i) prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles; (ii) santé-nutrition; (iii) augmentation des revenus des plus vulnérables.

L'objectif global du sous-programme « prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles » est de prévenir et d'atténuer les crises alimentaires et nutritionnelles et les autres catastrophes naturelles.

Ses objectifs spécifiques sont:

- le renforcement des capacités du Dispositif et des populations à prévenir et gérer les crises alimentaires et nutritionnelles;
- la maîtrise des informations relatives aux crises alimentaires et nutritionnelles et autres catastrophes; il s'agit d'améliorer les performances de la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP) et le ciblage des populations vulnérables;
- l'amélioration de la contribution du Ministère du Développement Agricole (MDA) aux actions de prévention et de gestion des crises alimentaires et des catastrophes naturelles;
- l'amélioration de la contribution du Ministère des Ressources animales (MRA) aux actions de prévention et de gestion des crises alimentaires et des catastrophes naturelles.

4.4.2. Synthèse de l'exposé de M. Seidou Bakari: Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires

L'exposé de M. Seidou Bakari a, dans un premier temps, rappelé l'objectif du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires mis en place depuis 1998 qui est la réduction de la vulnérabilité alimentaire par une meilleure coordination et une meilleure gestion des actions des différents intervenants à travers l'amélioration de la cohérence et de l'efficacité de la réponse publique aux crises alimentaires et nutritionnelles et des stratégies de prévention de ces crises et de renforcement des capacités des populations face aux crises.

Les parties prenantes au DNP-GCA sont (i) le Gouvernement, représenté par la Primature, (ii) les donateurs (Allemagne, Belgique, France l'Italie, Suisse, États-unis d'Amérique, Union Européenne, PAM, UNICEF, FAO, PNUD) et les observateurs (Canada, Banque Mondiale, FMI).

Une Commission Mixte de Concertation Etat-Donateurs (CMC), chargée de la coordination stratégique et présidée par le Premier Ministre, a été mise en place pour gérer le DNP-GCA.

La coordination du Dispositif relève du Cabinet du Premier Ministre à travers le Comité de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (CNP-GCA). Ce Comité

regroupe l'ensemble des secrétaires généraux des ministères (Agriculture, Elevage, Santé, Environnement, Population, Promotion de la femme, Intérieur, Défense) et des représentants de la société civile (ONG, associations). Ses missions consistent à alerter le Gouvernement sur les situations de crises alimentaires et nutritionnelles potentielles et d'en définir le degré de gravité et d'urgence; de veiller à la mise en œuvre des interventions en faveur des populations victimes de catastrophes naturelles et/ou des phénomènes tendant à perturber l'équilibre alimentaire; de veiller à la cohérence des actions ponctuelles ou durables de développement visant à sécuriser les populations face aux situations politiques et orientations définies par le Gouvernement.

Au niveau régional et sous-régional, le CNPGCA est relayé par des Comités Régionaux (CR/PGCA) et Sous-Régionaux (CSR/PGCA), qui regroupent l'ensemble des acteurs concernés et assurent la gestion stratégique et opérationnelle de la prévention et de la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles sur le terrain. Ces comités recueillent, synthétisent et valident l'information sur la situation alimentaire. Ils produisent en temps utile une analyse de la situation et proposent les mesures à prendre.

En dehors de la CMC, les autres structures impliquées dans le DNP-GCA sont :

- le Comité Restreint de Concertation Etat-Donateurs (CRC), chargé de la coordination technique;
- la Cellule Crises Alimentaires qui assure le secrétariat exécutif de la CMC, la gestion des fonds et la mise en œuvre des décisions;
- la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC-SAP) qui collecte, analyse et diffuse l'information sur la vulnérabilité alimentaire;
- l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN) qui assure la maintenance du SNS et la logistique;
- le Système d'Information sur les Marchés des Produits Agricoles (SIMA) qui assure la collecte et la diffusion des informations sur les prix des denrées alimentaires;
- le Système d'Information sur les Marchés du Bétail (SIMB) qui assure la collecte et la diffusion des informations sur les prix des animaux;
- les ministères techniques membres du CNPGCA, qui produisent l'information nécessaire pour les analyses effectuées par la CC-SAP et qui constituent les relais pour assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations menées par le Dispositif;
- les Comités Régionaux et Sous-régionaux de prévention et de gestion de crise alimentaire, qui coordonnent la production d'information et la mise en œuvre d'actions de prévention et de gestion des crises alimentaires dans leurs entités administratives.

Le DNP-GCA met en œuvre deux outils :

- le Stock National de Réserve (SNR), mobilisé en cas de crise majeure en attendant l'aide internationale. Il est composé d'un Stock National de Sécurité (SNS) de 80.000 tonnes et d'un Fonds de Sécurité Alimentaire (FSA) équivalent 30 000 tonnes;
- le Fonds Commun des Donateurs (FCD). Ce sont les premières ressources mobilisables en cas de crise modérée ou localisée. Il est consacré au financement des actions d'assistance et de prévention (renforcement des stratégies des ménages).

L'exposé du coordonnateur de la CCA a relaté les forces et faiblesses du DNP-GCA comme suit :

Les forces

En matière d'information

- existence d'un réseau de collecte et de remontée de l'information fonctionnel;
- analyse de la vulnérabilité transparente et évolutive;
- réactivité aux événements (missions, réunions,..);
- capacité d'analyse globalement consensuelle entre partenaires et systèmes d'informations.

En matière de décision / coordination

- existence d'un cadre de concertation et coordination efficace;
- amélioration de la coordination des ONG;
- panoplie d'interventions possibles;
- relais locaux, régionaux et internationaux (CILSS, PREGEC).

En matière d'action

- panoplie d'actions d'atténuation entrant dans une logique de moyen et long terme (BC, travaux à haute intensité de main d'œuvre – HIMO, etc.);
- capacité de réaction rapide;
- bonne maîtrise des opérations d'urgence en coordination avec les niveaux locaux et les partenaires.

Les faiblesses

En matière d'information

- manque de suivi de la vulnérabilité structurelle;
- certains indicateurs peu ou mal appréhendés;
- manque d'outils de ciblage et de dimensionnement des actions.

En matière de décision / coordination

- difficultés de coordination et d'action collective avec les autres acteurs (ONG, société civile,..);
- problèmes de frontières de compétences / coordination avec les actions des ministères techniques;
- faiblesse du CNP-GCA (non fonctionnel);

- disparités des outils d'urgence des bailleurs de fonds.

En matière d'action

- absence de plan de contingence;
- manque de données sur l'impact des actions;
- insuffisance de logique de coordination urgence / développement;
- manque d'intégration des actions dans les stratégies des ménages;
- possibles difficultés de moyens (trésorerie, logistique).

4.4.3. Observations sur les présentations relatives à l'expérience nigérienne

Les débats en plénière ont fait ressortir que la Stratégie de Développement Rural, à travers son Programme 9 «réduction de la vulnérabilité des ménages» et le sous-programme « prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles » ne semble pas prendre en compte la Stratégie Nationale et le Plan d'Actions en matière de Diversité Biologique. Il y a donc lieu d'y remédier dans la perspective d'intégration de la RRC dans les programmes de développement.

Par ailleurs, il a été noté que les dispositifs nationaux ne semblent pas prendre en compte la dimension régionale des crises. Il a été rappelé à titre d'illustration que la crise alimentaire et nutritionnelle qu'a connue le Niger en 2005 a été aggravée par les difficultés d'importation de céréales à partir de pays voisins. Il y a donc lieu d'articuler les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises avec les dispositifs existant à l'échelle sous-régionale et régionale (CILSS, UEMOA, CEDEAO).

Les débats ont également posé la problématique de l'adaptation des politiques de développement par rapport aux contraintes diagnostiquées.

Il ressort enfin que la SDR et le DNP-GCA privilégient la gestion des crises par rapport à la dimension « réduction des risques de crise ». Cependant il est bien perçu qu'il faut arriver à une meilleure articulation entre la gestion de l'urgence et les actions de développement à moyen et long terme. Il est donc urgent d'adopter un mécanisme efficace permettant d'intégrer effectivement la réduction des risques de crises dans la SRP en cours de révision (et dans les stratégies sectorielles comme la SDR). Les programmes de développement identifiés pourraient, au besoin, être complétés au niveau des secteurs concernés, par des actions spécifiquement orientées vers la RRC.

V. ANALYSES ET RECOMMANDATIONS

A l'issue des différentes présentations, des travaux de groupes ont été conduits (3 groupes au total) sur les deux thèmes suivants :

- thème 1 : outils d'intégration / gestion de crises utiles pour le Niger. Il s'agit pour les participants d'utiliser les outils développés (et les exemples des autres pays) pour la réduction des risques;

- thème 2 : stratégies pour l'avenir et recommandations pour l'intégration de la prévention des crises dans les stratégies nationales de développement.

5.1. Thème 1 : outils d'intégration / gestion de crises utiles pour le Niger

A partir des outils exposés en plénière et les exemples de certains pays, les groupes de travaux ont fait ressortir un certain nombre d'outils d'intégration de la RRC dans les stratégies de développement applicables au contexte nigérien. Les aspects soulignés sont relatifs aux outils de programmation nationale, à la coordination, à la coopération régionale et à la circulation des informations. Il s'agit de :

- l'élargissement du cadre institutionnel de prévention et de gestion des crises de manière à y impliquer les institutions responsables de tous les secteurs porteurs de risques potentiels de catastrophe. Il s'agirait essentiellement (i) de renforcer le Dispositif National de prévention et de gestion des Crises Alimentaires, de manière à prendre en compte effectivement les aspects liés aux catastrophes; (ii) de renforcer le système d'information et d'alerte de manière à ce que les données recueillies concernent tous les domaines;
- la valorisation du cadre harmonisé de l'évaluation de la vulnérabilité de prévention des crises mis en place dans le cadre du CILSS et de toute opportunité de coopération au plan sous-régional;
- le renforcement du système de suivi-évaluation des opérations en intégrant surtout l'évaluation des impacts des programmes;
- le renforcement du système de communication et de circulation d'information entre les différents acteurs;
- la recherche de la coordination entre tous les partenaires.

Les défis principaux d'intégration de la RRC dans le développement ont été relevés, de même que les priorités pour le futur.

Le tableau N°3 ci-après en donne la synthèse pour les trois groupes de travail.

Tableau 3: Défis principaux d'intégration de la RRC dans le développement et priorités pour le futur

DEFIS PRINCIPAUX D'INTEGRATION (OBSTACLES)	PRIORITES POUR LE FUTUR (SOLUTIONS)
<ul style="list-style-type: none"> - Capacité limitée de planification des crises dans les plans d'action nationaux et ceux des institutions d'appui au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des politiques de développement pour mieux intégrer les aspects de gestion/prévention de crises.
<ul style="list-style-type: none"> - Inadéquation entre la croissance démographique et la croissance de la production. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la croissance démographique; - Améliorer la productivité agricole; - Trouver une alternative de production pour juguler les crises alimentaires et nutritionnelles.
<ul style="list-style-type: none"> - Fiabilité limitée et insuffisance des données nécessaires pour les prises de décision (ex : fiabilité limitée de la cartographie de la vulnérabilité); - Faiblesse de l'évaluation des risques de catastrophes; - Faiblesse de prise de conscience des décideurs sur les risques de catastrophes; - Manque de solutions durables et diversifiées aux types crises. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des outils de prévention et d'évaluation; - Finalisation du plan de contingence; - Assurer la surveillance sanito-nutritionnelle à base communautaire; - Mise en place de « plans ORSEC »³.
<ul style="list-style-type: none"> - Capacité limitée de prévention des crues et des étiages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une bonne maîtrise de l'eau.

³ Le plan ORSEC, en France est un plan général d'organisation des secours en cas de catastrophe qui touche tout ou partie d'un département. Il définit les actions nécessaires au rétablissement d'une situation normale.

6.2. Thème 2 : stratégies pour l'avenir et recommandations pour l'intégration de la prévention des crises dans les processus nationaux

A l'issue des travaux sur le thème 1, il a été remarqué qu'il y a une grande convergence des analyses entre les groupes. Un accent particulier a été mis sur les risques liés à l'insécurité alimentaire par rapport aux autres crises potentielles.

Il est vrai que la SRP a assigné au secteur rural le rôle de principal moteur de la croissance économique du pays à l'horizon 2015, à cause de l'importance des productions agro-sylvo-pastorales dans la formation du PIB, de l'existence de sources de croissance à faire fructifier et, également, de l'ampleur de la pauvreté en milieu rural. Le groupe a conclu que la section sur le développement rural de la SRP était bien rédigée. Cependant, les autres secteurs productifs, les secteurs sociaux et les aspects institutionnels et ceux relatifs à la gouvernance ont été jugés également importants. Aussi, pour couvrir l'ensemble des secteurs de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, il a été décidé que les travaux sur le thème 2 concernent les problématiques des axes 2, 3 et 4 de la SRP :

- axe 2 : secteur productif (hors sécurité alimentaire déjà traité) : transport routier; mines; énergie; tourisme; artisanat; secteur privé;
- axe 3 : accès aux services sociaux de base : éducation; eau et assainissement; santé / VIH-SIDA / population; accès à l'eau potable; développement urbain;
- axe 4 : bonne gouvernance /renforcement des capacités institutionnelles et décentralisation.

L'axe 1 de la SRP n'a pas fait l'objet de recommandations pour l'intégration de la prévention des crises car il concerne le cadrage macroéconomique (les scénarios économiques de référence, les perspectives en fonction des hypothèses de croissances, le secteur financier). Cette problématique a été jugé trop complexe pour être traitée au cours de l'atelier, en l'absence de spécialistes du domaine. Elle sera abordée plus en détails, si jugée nécessaire, dans un futur prochain par des experts qualifiés.

Les analyses effectuées et les recommandations formulées sont résumées dans les tableaux N° 4, 5 et 6 ci-après.

Tableau 4 : Problématique et recommandations relatives au secteur productif hors sécurité alimentaire (Groupe 1)

SECTEUR	PROBLEMATIQUE	RECOMMANDATIONS
Transport routier	<ul style="list-style-type: none"> - Le mauvais choix des types d'ouvrage et la non observance des normes techniques pour la réalisation des ouvrages fait planer des risques potentiels majeurs sur les infrastructures routières. - L'insuffisance des mesures de protection physique et biologique des infrastructures routières les expose également à des risques potentiels majeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accorder beaucoup d'importance au choix des types d'ouvrages et au respect des normes techniques de réalisation de ces ouvrages; - Assurer la surveillance et la protection physique et biologique des infrastructures routières.
Mines	<ul style="list-style-type: none"> - La non observance des normes techniques pour l'exploitation des mines et le caractère radioactif de certains produits miniers fait planer des risques potentiels sur la sécurité des mineurs et des populations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller au respect et à l'application des normes de sécurité.
Energie	<ul style="list-style-type: none"> - La production et le transport de l'énergie sont porteurs de risques potentiels sur la sécurité des travailleurs et des populations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller au respect et à l'application des normes de sécurité.
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Certains sites touristiques sont sujets à des actes de vandalisme (ex : champs des dinosaures); - D'autres sites sont soumis à des risques écologiques (dégradation, érosion de la diversité biologique). 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une bonne protection et une bonne gestion des sites touristiques; - Assurer une meilleure mise en œuvre de la Stratégie Nationale et du Plan d'Actions en matière de Diversité Biologique (SNPA/DB).
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Les sites artisanaux, lieux de production et de vente des produits artisanaux, sont exposés à des risques d'incendie à l'instar des autres marchés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une bonne protection des sites artisanaux; - Améliorer les performances du secteur de l'artisanat.
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> - Les stratégies actuelles de prévention et de réduction des crises n'exploitent pas suffisamment les possibilités offertes par le secteur privé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Associer le secteur privé au financement de la prévention des risques de catastrophe; - Renforcer les capacités du secteur privé pour constituer des sources alternatives de revenu aux couches vulnérables.

Tableau 5 : Problématique et recommandations relatives à l'accès aux services sociaux de base (Groupe 2)

SECTEUR	PROBLEMATIQUE	RECOMMANDATIONS
Education	<ul style="list-style-type: none"> - En cas de crises alimentaires et nutritionnelles, la continuité de la scolarité des élèves est parfois compromise à cause de leur état de sous-alimentation. - Le choix inadapté des zones d'implantation des infrastructures scolaires et le non-respect des normes techniques expose ces infrastructures et les populations à des risques de catastrophe. 	<p><i>Stratégie : garantir la continuité de la scolarité des enfants en cas de crises</i></p> <p><u>Recommandations:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place de jardins et cantines scolaires pour sécuriser l'alimentation des élèves; - Créer des écoles itinérantes - Veiller au choix judicieux des zones appropriées d'implantation des infrastructures éducatives et respecter les normes de construction; - Sensibiliser et éduquer les populations pour une culture de la prévention.
Eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Les risques d'inondation, de pollution et de nuisances ne sont pas suffisamment pris en compte dans les programmes de développement. 	<p><i>Stratégie : prévenir les risques d'inondations et de nuisances</i></p> <p><u>Recommandations:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un dispositif performant de surveillance et d'alerte de la situation hydrométéorologique; - Elaborer des plans de gestion des zones de crue; - Assurer la régularisation des cours d'eau et la régulation des écoulements.
Santé / VIH / SIDA / Population	<ul style="list-style-type: none"> - Les structures en charge de la santé publique ne sont pas suffisamment outillées pour la prévention et de gestion des crises. - La croissance démographique est plus forte que la croissance économique, en particulier dans les domaines des productions alimentaires. - La pandémie du SIDA est une menace et un risque permanent pour les populations. 	<p><i>Stratégie : préparer les services de santé pour prévenir et faire face à toutes les catastrophes</i></p> <p><u>Recommandations:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des structures et des équipes spécialisées en matière de gestion de crises; - Veiller à une meilleure adéquation entre la croissance démographique et celle de la production alimentaire; - Renforcer les programmes spécifiques de nutrition; - Concevoir des programmes spécifiques pour les familles affectées par le VIH-SIDA.
Accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Les risques de pollution des eaux de surface et souterraines ne sont pas suffisamment pris en compte dans les programmes de développement. 	<p><i>Stratégie : améliorer la disponibilité en eau potable et prévenir les risques de pollution</i></p> <p><u>Recommandations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la surveillance des sources d'eau et augmenter le taux de couverture en points d'eau modernes.
Développement urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Le non-respect des normes techniques expose ces infrastructures urbaines et les populations à des risques de catastrophe. 	<p><i>Stratégie : élaborer et mettre en œuvre des schémas d'aménagement urbain</i></p> <p><u>Recommandations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un système adéquat d'assainissement et respecter les lois et règlements en matière d'occupation de l'espace.

Tableau 6 : Problématique et recommandations relatives à la bonne gouvernance, au renforcement des capacités institutionnelles et à la décentralisation (Groupe 3)

SECTEUR	PROBLEMATIQUE	RECOMMANDATIONS
<p>Bonne gouvernance / renforcement des capacités institutionnelles et décentralisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le DNP-GCA ne s'occupe que des crises alimentaires et il n'existe pas de dispositifs pour faire face aux autres catégories de crises. - Il n'existe pas une bonne articulation entre l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé et le mouvement associatif pour la prévention et la gestion des crises. 	<ul style="list-style-type: none"> - Elargir les attributions du DNP-GCA pour la prise en compte des autres risques de catastrophe. - Renforcer les capacités du dispositif en vue de prendre en charge les autres risques de catastrophe. - Renforcer les capacités du système de collecte d'information. - Mettre en place un fonds de prévention des risques de catastrophes. - Renforcer le partenariat entre l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé et le mouvement associatif. - Veiller au respect des engagements entre l'Etat et les partenaires au développement.

VII. RESULTATS ATTEINTS PAR L'ATELIER ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

La dernière séance de l'atelier a été consacrée à une discussion sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

L'atelier a permis d'obtenir une meilleure maîtrise des concepts, des définitions et des outils d'intégration de la dimension de la prévention et gestion de crises. Il s'est dégagé également une volonté pour assurer une meilleure intégration de la prévention et gestion des crises dans la SRP et les autres stratégies sectorielles.

Les participants ont rappelé qu'après l'adoption de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté par le Gouvernement en janvier 2002 la SRP et son approbation par les institutions de Bretton Woods et les partenaires au développement du Niger en février 2002, la SRP est désormais le cadre de référence de la politique du gouvernement en matière économique, financière et sociale. Les stratégies sectorielles comme la SDR précisent et opérationnalisent la SRP dans divers domaines et constituent autant de cadres de référence uniques en matière de politique économique et sociale sectorielle.

Il s'est donc dégagé une nécessité de s'assurer que la révision en cours de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté soit mise à profit pour intégrer, au sein des stratégies sectorielles, le concept de Réduction des Risques de Catastrophe et élaborer des programmes spécifiques dans les secteurs concernés.

Un processus qui doit permettre de définir une série d'actions prioritaires sur le moyen et le long terme a été identifié et articulé en 3 étapes :

- **étape 1** : transmission du rapport final de l'atelier au Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Secrétaire Permanent de la Stratégie de la Réduction de la Pauvreté et Président du Comité National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires ;
- **étape 2** : mise en place d'un comité composé des responsables des volets sectoriels de la SRP au cabinet du Premier Ministre, pour assurer que les recommandations de l'atelier soient considérées dans le document de la SRP et sa mise en œuvre ;
- **étape 3** : prise en compte des recommandations dans les stratégies sectorielles et dans la SRP dans la perspective de la promotion du développement durable au Niger et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Cette phase comportera une clarification des rôles et responsabilités des différents acteurs nationaux dans les actions à moyen et long terme dans la prévention des catastrophes des différents acteurs nationaux et l'adaptation éventuelle des dispositifs institutionnels.

ANNEXES :

Annexe N°1 : Termes de référence de l'atelier

1. Contexte

Le Niger a été confronté à une grave crise alimentaire en 2004-2005 qui a été exacerbée par les phénomènes de sécheresse et d'invasion acridienne, mais qui, au fond, est due à des causes structurelles profondes qui se traduisent par une voie de développement non durable. Au Niger, la crise s'est manifestée par une réduction du volume des denrées alimentaires disponibles sur le marché, la baisse du pouvoir d'achat des ménages démunis qui n'ont plus été en mesure d'acquérir des produits de consommation courante et la détérioration des conditions d'hygiène et de santé. Pour l'année 2005, le pays a connu une chute de 16 pour cent du volume de nourriture disponible par habitant en raison de la baisse de la production intérieure et d'un niveau des importations inférieur à la normale.

La crise alimentaire a été complexe et appelle donc maintenant à des stratégies bien réfléchies, multisectorielles et intégrées pour y faire face. Il ne fait nul doute que la stratégie employée pendant la crise et consistant à faire distribuer gratuitement des vivres aux populations nigériennes frappées par la crise a été appropriée à court terme afin d'éviter la dégradation de la situation nutritionnelle et sanitaire. Néanmoins, il y a unanimité sur le fait qu'il est impératif de s'engager sur des voies de développement plus durables à moyen et long terme. De ce fait, les questions d'insécurité alimentaire chronique et structurelle au Niger doivent être résolues afin de mettre en place un socle solide pour la sécurité économique des populations et le développement du pays.

En vue de la préparation de la deuxième génération de la Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (SRP), qui va couvrir les axes de développement prioritaires pour le Niger pour les cinq prochaines années, le moment est propice pour entamer une discussion qui cherche à établir une passerelle entre la situation d'urgence actuelle et le développement à long terme si indispensable au Niger. C'est dans ce contexte et en partenariat avec la CCA/SAP que le PNUD s'engage à soutenir les efforts du gouvernement et des autres partenaires au Niger dans ces discussions et apporter un soutien technique pour mieux intégrer la gestion de crises dans les grands cadres de développement pour mieux positionner le Niger pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). A cet effet, un atelier d'échanges est proposé et sera placé sous la coordination du Dispositif, en partenariat avec le PNUD.

2. Objectifs

Dans la perspective de faciliter l'élaboration et veiller à la mise en oeuvre d'une stratégie qui s'attaque aux causes structurelles et conjoncturelles des crises alimentaires et nutritionnelles au Niger sera organisé conjointement par la CCA /SAP / PNUD à Niamey le 5 et 6 septembre 2006 un atelier national sur la

problématique de l'intégration de la prévention de crises dans le programme national de développement.

Il est indispensable qu'une approche multisectorielle soit promue lors de cet atelier pour une meilleure sécurité alimentaire qui permettrait de promouvoir simultanément des actions à court, moyen et long terme afin de mieux palier aux conséquences alimentaires et nutritionnelles liées aux risques naturels (sécheresse, inondations, criquets pèlerins), à la faible productivité agricole, à une gestion insuffisante des ressources naturelles, et surtout à la pauvreté chronique qui affecte le Niger, tout comme les autres pays de la sous-région.

Cette initiative s'inscrit et s'appuie aussi sur les autres efforts du gouvernement et des partenaires pour soutenir le Niger dans des voies de développement plus durables à moyen et long terme, tels que la SRP et la Stratégie de Développement Rural (SDR). Ils sont aussi ancrés dans le travail quotidien de tous les partenaires sur les questions de sécurité alimentaire dans le cadre du Dispositif et se basent sur le travail d'évaluation et de réflexion déjà entrepris par d'autres partenaires du Dispositif.

Les objectifs spécifiques de cet atelier sont :

- Familiariser les participants avec la définition et l'importance de l'intégration de la prévention des crises dans tous les programmes de développement, notamment dans la SRP;
- Appuyer et guider les efforts du Gouvernement et des autres partenaires dans l'intégration de la prévention de crises dans les grandes stratégies de développement à travers l'utilisation d'outils et d'une méthodologie appropriée;
- Initier un processus qui permettra de définir une série d'actions prioritaires sur le moyen et long terme pour mieux considérer la prévention et gestion de crises dans les programmes de développement et leur implémentation;
- Clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs dans les actions à moyen et long terme pour mieux appuyer cette série d'actions; et
- Identifier les obstacles au niveau national dans la prévention et gestion des crises et suggérer des solutions pour y remédier.

3. **Résultats attendus**

- Ø Discussion autour de la définition, et des outils et concepts d'intégration de la dimension de la prévention et gestion de crises;
- Ø Une meilleure intégration et considération de la prévention et gestion de crises dans la SRP et autres stratégies nationales de développement;
- Ø Un processus qui permettra de définir une série d'actions prioritaires sur le moyen et le long terme est identifié.

4. Méthodologie

Deux jours avec des présentations et des discussions intensives autour de la problématique de l'intégration de la prévention des crises dans les programmes de développement et des suggestions d'outils qui pourraient être utilisées dans cette perspective. Des travaux en groupe seront organisés et animés.

5. Participants

- Représentants des différents Ministères concernés (Agriculture, Elevage, Hydraulique, Développement social, Santé, Education, Finance...);
- Représentants des instituts et l'Université;
- ONG;
- Organisations sous-régionales (AGRHYMET, CILSS, etc.)
- Système des Nations Unies;
- Bailleurs de Fonds.

Annexe N°2 : Ordre du jour de l'atelier

PREMIER JOUR

8.30 - 9.00	Inscription des participants
9.00-9.15	M. Michele Falavigna, Représentant Résident PNUD, Niger
9.15-9.30	Représentant du Cabinet du Premier Ministre
9.30-10.00	Présentation des objectifs de l'atelier et adoption de l'agenda. PNUD
10.00-10.30	Définition de la prévention et gestion de crises. PNUD
10.30-11.00	Pause café
11.00-11.30	L'impact économique et social national et régional à long terme des crises.
11.30-12.00	Défis et challenges: Expérience du Sénégal dans l'intégration de crises dans les programmes de développement. M. Abdoulaye N'Diaye, Gouvernement du Sénégal
12.00-13.00	Etat des lieux : Prise en compte de la prévention/gestion de crises dans les politiques de développement. SRP & CCA/SAP
13.00-15.00	Déjeuner
15.00-16.00	Outils & méthodologie pour une meilleure intégration de la prévention et gestion des crises dans les politiques, programmes et projets de développement. PNUD
16.00-17.00	GROUPES de travaux. Thème 1 - Outils d'intégration/gestion de crises utiles pour le Niger.
17.00-17.15	Pause café
17.15-18.00	Séance plénière : Restitution sur le thème 1.

DEUXIEME JOUR

9.00-9.30	Séance plénière : Présentation des Résultats des groupes de travaux
9.30-10.30	Rappel du processus de la DSRP- Questions et Réponses
10.30-10.45	Pause-café
10.45.12.30-	GROUPEs de travaux. Thème 2 – Stratégies pour l’avenir et recommandations pour l’intégration de la prévention des crises dans les processus nationaux.
12.30-13.00	Séance plénière : Restitution sur le thème 2
13.00-14.30	Déjeuner
14.30-15.30	Séance plénière (continuation discussion thème 2)
15.30-15.45	Pause café
15.45-17.00	Séance Plénière : Suivi de l’atelier
17.00-17.30	Clôture de l’Atelier

Annexe N°3 : Allocution du Représentant Résident du PNUD, M. Michele Falavigna, à l'occasion de l'ouverture de l'atelier

- Monsieur le Directeur de Cabinet;
- Mesdames, Messieurs les membres du gouvernement;
- Mesdames, Messieurs les Députés Nationaux;
- Mesdames, Messieurs les représentants du corps diplomatique et des institutions et organisations internationales au Niger;
- Mesdames, Messieurs les représentants des ONGs et associations nationales et internationales;
- Mesdames, Messieurs chers Invités.

Permettez-moi d'abord de vous remercier de vous être joints à nous ce matin pour la cérémonie d'ouverture de cet atelier sur la 'Problématique de l'Intégration de la Prévention de Crises dans le Processus de Développements' Nous sommes honorés de votre présence et votre participation, en elle-même, atteste de l'importance que vous attachez à cette problématique, qui est si fondamentale pour le Niger.

Nous sommes particulièrement honorés que cet atelier soit placé sous le haut patronage du Cabinet du Premier Ministre et du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires. Ceci est la preuve éloquente du partenariat fécond entre les Partenaires et le Gouvernement nigérien, qui a été une des leçons tirées depuis la réponse à la crise de l'année dernière.

Mesdames, Messieurs,

Le Niger et le Sahel en général, comme tant d'autres régions du monde, connaissent malheureusement et de manière fréquente des catastrophes naturelles. Ce fut le cas avec l'invasion des criquets pèlerins en 2004 et tout récemment, les inondations dans les régions d'Agadez, de Dosso, Tahoua et Zinder, qui ont affectées les communautés et entraînés la destruction de nombreuses habitations et la perte de réserves alimentaires, financières et autres, emportées par les pluies et fragilisant ces communautés. Nous saluons les efforts déjà entrepris par le Gouvernement et les partenaires pour venir en aide le plus rapidement possible à ces populations et la décision de reconstruire les habitations détruites à l'aide de matériaux plus fiables afin d'éviter une autre catastrophe à l'avenir. C'est pour soutenir les politiques dans cette direction que le PNUD et le Gouvernement ont organisé cet atelier afin qu'il puisse offrir une opportunité pour échanger sur la problématique des liens entre la prévention et la réponse aux crises et les programmes de développement.

- Monsieur le Directeur de Cabinet,
- Mesdames, Messieurs,

En proposant cet atelier et son thème axé sur 'Problématique de l'Intégration de la Prévention de Crises dans le Processus de Développement,' le PNUD souhaite mettre l'accent sur plusieurs points importants pour le Niger. Le premier point est que la crise alimentaire de 2005 a démontré la inter-connectivité des facteurs structurels et conjoncturels dans le Sahel et donc le besoin d'élaborer des stratégies

multisectorielles et intégrées pour y faire face. Il ne fait nul doute que la stratégie employée pendant la crise a été appropriée à court terme afin d'éviter la dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables. Néanmoins, il est aussi impératif de s'engager sur des voies de développement plus durables à moyen et long terme. De ce fait, les facteurs d'insécurité alimentaire chronique et structurelle doivent être résolus au niveau sous-régional et national afin de mettre en place une base solide pour la sécurité économique des populations et le développement.

La deuxième dimension que nous voudrions aborder est l'opportunité d'avoir une table de discussion sur la prévention et gestion de crises avec une perspective de moyen à long terme. Dans le cadre de la deuxième génération de la Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (SRP), le temps est propice pour mieux établir une passerelle entre la prévention et la réponse aux crises et le développement à long terme. Avec cet atelier, nous souhaitons discuter des outils et d'une méthodologie qui pourrait être appropriés pour le Niger ainsi que des exemples de pays où nous avons soutenu ce processus. Je salue ici la participation de notre collègue, M. Abdoulaye Ndiaye du Gouvernement du Sénégal, qui va présenter l'expérience de son pays dans ce domaine. Nous pensons que sa présentation enrichira la discussion en offrant des perspectives pour les pays de la sous-région.

Le troisième point d'importance est que cet atelier nous offre la possibilité de définir un plan d'action sur le moyen et le long terme pour accompagner les institutions nationales dans la promotion du développement durable. Cela permettra ainsi de mieux positionner le Niger pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Nous souhaitons donc avec les autorités nationales que les investissements à long terme dans les programmes de développement puissent représenter la majeure partie. Aussi, les facteurs potentiels des crises, qu'elles soient soudaines ou récurrentes, devraient être dûment pris en considération dans tout programme de développement afin de réduire la dépendance du pays des aides extérieures en temps de crise et d'optimiser l'utilisation des structures nationales.

- Monsieur le Directeur de Cabinet,
- Mesdames, Messieurs,

En conclusion, nous souhaiterions offrir une opportunité en plus pour le dialogue entre les acteurs nationaux et internationaux pour conférer des perspectives durables pour le Niger.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe N°4 : Allocution d'ouverture du Directeur de cabinet adjoint du Premier Ministre, M. Idé Kalilou

- Monsieur le Représentant Résident du PNUD, Coordonnateur Humanitaire du Système des Nations Unies;
- Monsieur Mohamed Albachir, Spécialiste du Programme, Bureau pour la Prévention des Risques de Crises et Relèvement;
- Madame Fenella Frost du Bureau pour la prévention des Risques de Crises et Relèvement;
- Monsieur Abdoulaye N'Djaye, Directeur de la Protection Civile du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales du Sénégal;
- Honorables Députés;
- Mesdames et Messieurs les Responsables des Institutions de la République;
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organismes Internationaux de Coopération;
- Madame et Messieurs les Secrétaires Généraux des gouvernorats des régions, Présidents des Comités Régionaux de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires;
- Mesdames et Messieurs les Responsables des ONGs et Associations;
- Honorables et Distingués Invités;
- Mesdames et Messieurs,

Permettez moi tout d'abord au nom du Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Hama AMADOU, du Gouvernement et du peuple nigérien, de vous remercier très sincèrement pour avoir rehausser de votre présence, la présente cérémonie d'ouverture de l'Atelier sur la Problématique de l'Intégration de la Prévention des Crises dans le Processus de Développement.

Excellence Monsieur le Coordonnateur Humanitaire, votre présence atteste une fois de plus, de votre disponibilité et celle de l'Organisation que vous représentez à soutenir le Gouvernement de la 5ème République, dans sa noble mission et ses efforts de recherche du bien être des populations, à savoir la lutte contre la pauvreté et la réduction de la vulnérabilité des ménages ruraux nigériens à l'insécurité alimentaire.

Mesdames et Messieurs,

Le Niger a connu en 2005 une crise alimentaire aiguë qui a considérablement réduit les capacités de résistance aux chocs des populations touchées et qui a permis de mettre à nu une situation nutritionnelle infantile précaire.

Cette situation, il faut le rappeler, a été principalement causée par les effets conjugués de la sécheresse et des attaques acridiennes, et a été caractérisée par une forte hausse des prix des céréales qui a limité l'accès des ménages les plus pauvres à la nourriture.

L'appel à l'aide d'urgence internationale a permis de mobiliser d'importantes ressources qui ont permis de renforcer la disponibilité alimentaire dans les zones touchées durant la période de soudure. Des distributions gratuites de vivres, des

céréales à prix modéré et les travaux à haute Intensité de Main d'œuvre utilisant des vivres contre travail ont été d'un grand secours pour les populations vulnérables. A cela il faut ajouter les efforts déployés dans la lutte contre la malnutrition par la prise en charge nutritionnelle de plus 326 000 enfants de moins de 5 ans.

Mesdames et Messieurs,

Il vous souviendra que SEM. Le Premier Ministre a réaffirmé à plusieurs reprises la nécessité pour les partenaires d'inscrire leurs appuis d'urgence ou de développement dans les cadres nationaux du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires, de la Stratégie de développement rural et de la Stratégie de réduction de la pauvreté.

C'est pourquoi, il a, encore fortement insisté lors de la dernière réunion de la Commission Mixte de Concertation Etat-Donateurs (CMC) de février 2006, sur l'obligation pour le gouvernement d'aborder l'organisation des interventions de soutien aux populations sous un « angle de responsabilité », qui impose aux donateurs d'inscrire leurs appuis dans le cadre proposé par le Gouvernement et de l'associer étroitement aux choix des interventions.

Il est également primordial d'orienter les interventions dans une dynamique continue de renforcement des capacités des populations à asseoir les bases d'un développement durable pour éradiquer de façon définitive le problème de l'insécurité alimentaire, qui hélas est devenu structurel dans notre pays.

Cette année encore, malgré les résultats de la précédente campagne, le Gouvernement a planifié avec ses partenaires plusieurs séries d'assistances alimentaires dont 20.000 tonnes pour la vente à prix modéré et 16.000 tonnes pour les distributions gratuites ciblées aux ménages les plus vulnérables des régions de Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder. D'autres actions telles que la mise en place des banques de céréales, de chantier de Cash For Work, et de distribution ration de décharge et d'appui directe à la nutrition viennent compléter ces deux interventions.

La mise en œuvre de ces actions concertées autour du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires démontre clairement notre volonté commune d'agir ensemble pour trouver des alternatives nouvelles à l'insécurité alimentaire à laquelle est confrontée une frange importante de la population nigérienne.

Dans cette optique je tiens à saluer vivement, l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à travers le Projet de renforcement des capacités de coordination du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA).

D'ailleurs, faut-il le rappeler, le PNUD s'était déjà fixé pour objectif principal d'aider à améliorer les Capacités de coordination du Dispositif National de Prévention et de Gestion de Crises Alimentaires (DNP-GCA) durant la crise alimentaire de l'année 2005.

Cet appui s'est poursuivi à travers la signature du Projet Appui au Relèvement de la Crise Humanitaire et au Développement Durable du Niger signé entre le PNUD et le Gouvernement en janvier 2006 pour une durée de 24 mois. Il vise principalement le renforcement des mécanismes de prévention et de réponse aux crises alimentaires, l'amélioration des options de politique en matière de développement et de relèvement à long terme, et le renforcement du système d'alerte précoce.

C'est dire que depuis la signature de l'accord cadre par le PNUD, une dynamique s'est créée et s'est exprimée encore par la récente convention signée entre le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires et le bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le cadre du transfert du Centre d'information Humanitaire (le CIH).

L'Atelier d'aujourd'hui, dont l'objectif est de faciliter l'élaboration et veiller à la mise en œuvre d'une stratégie qui s'attaque aux causes structurelles et conjoncturelles des crises alimentaires et nutritionnelles va permettre de revoir et d'adapter les outils d'analyse de la sécurité alimentaire et les mécanismes de réponse au Niger et aussi tirer les leçons nécessaires pour améliorer la réponse durable à une situation de crise observée dans d'autres pays.

Il est donc nécessaire, voire indispensable qu'une approche multisectorielle soit promue à l'occasion lors de cet atelier pour une meilleure sécurité alimentaire qui permettrait de promouvoir simultanément des actions à court, moyen et long terme afin de mieux pallier aux conséquences alimentaires et nutritionnelles liées aux risques naturels (sécheresse, inondations, criquets pèlerins), à la faible productivité agricole, à une gestion insuffisante des ressources naturelles et surtout à la pauvreté chronique qui sévit particulièrement en milieu rural.

Les ONG, doivent elles aussi chercher à faire face à ce problème, et aller vers la mise en œuvre de solutions structurelles, et non se limiter à des solutions conjoncturelles, certes utiles à court terme, mais qui laissent les populations dans un cadre d'assistance sans fin qui, à terme, ne peut que nuire à leur sens de responsabilité.

Ainsi au cours de ces deux jours de discussion, vous aborderez la définition des concepts, les outils d'intégration de la dimension de la prévention et gestion de crises et leur intégration dans nos stratégies de développement.

Je dois aussi vous rappeler que suite à la crise de 2005, le Comité Restreint de Concertation (CRC) – organe de pilotage du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNPGCA), a décidé en octobre 2005 de faire réaliser une évaluation externe dont l'objectif était: « étudier les capacités du dispositif, en évaluer les contraintes et les faiblesses, proposer des améliorations à apporter pour un meilleur service ».

Plusieurs recommandations ont été faites sur presque tous les compartiments du DNPGCA : technique et opérationnel, stratégique, organisationnel, institutionnel etc.

Par ailleurs, le Gouvernement du Niger et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont organisé conjointement une Revue Après Action (RAA) en fin Novembre 2005.

Les défis auxquels ces exercices ont abouti, constituent des préoccupations majeures aussi bien du Gouvernement que de ses partenaires.

J'ose espérer que vos travaux tiendront compte de ce capital d'expériences déjà disponible.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avant de terminer mon allocution, exprimer toute la gratitude du Président de la République SEM TANDJA MAMADOU, du Premier Ministre SEM HAMA AMADOU et du Gouvernement, à tous les partenaires au développement qui opèrent déjà dans l'atténuation des effets des crises alimentaires au Niger.

En particulier je félicite et encourage le PNUD à persévérer dans l'accompagnement des autorités nigériennes dans la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Je demanderais aux participants à cet Atelier de donner le meilleur d'eux-mêmes pour assurer le succès des réflexions en cours sur la Problématique de l'Intégration de la Prévention des Crises dans le Processus de Développement.

Souhaitant pleins succès à vos travaux, je déclare ouvert l'Atelier sur la Problématique de l'Intégration de la Prévention des Crises dans le Processus de Développement.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe N°5 : Allocution du Représentant Résident du PNUD, M. Michele Falavigna, à l'occasion de la clôture de l'atelier

- Monsieur le Directeur Adjoint de Cabinet;
- Mesdames, Messieurs les membres du gouvernement;
- Mesdames, Messieurs les Députés Nationaux;
- Mesdames, Messieurs les représentants du corps diplomatique et des institutions et organisations internationales au Niger;
- Mesdames, Messieurs les représentants des ONGs et associations nationales et internationales;
- Mesdames, Messieurs chers Invités,

En conclusion de cet atelier, permettez-moi d'abord de remercier tous les participants à cet atelier sur la 'Problématique de l'Intégration de la Prévention de Crises dans le Processus de Développement.' Je sais que les discussions ont été très riches ces deux derniers jours et j'espère qu'elles nous donnent une bonne base pour mieux réfléchir sur la problématique de l'intégration de la prévention de crises dans les processus de développement en cours pour le Niger, et particulièrement pour la Stratégie de la Réduction de la Pauvreté.

Monsieur le Directeur Adjoint,

Je me dois de particulièrement remercier le Cabinet du Premier Ministre et le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires pour son partenariat dans cette initiative et qui, je sais, va continuer bien après cet atelier pour aider au cheminement du processus qui a débuté ici.

Mesdames, Messieurs,

A l'ouverture de cet atelier, nous avons souligné l'importance d'adopter une approche multisectorielle à la problématique de la prévention et gestion de crises. Nous sommes heureux de constater que les différents groupes de travaux ont pu traiter de cette considération à travers les thèmes liés à la bonne gouvernance, l'accès aux services sociaux de base et les secteurs productifs, adoptant une approche plus compréhensive vis-à-vis de cette problématique. C'est un traitement plus global de la question qui offrira le plus de solutions pour le Niger pour mieux prévenir contre les crises à l'avenir.

De son côté, le PNUD se tient prêt à appuyer le processus et le comité qui a été mis en place pour assurer que les recommandations de l'atelier soient considérées dans le document de la SRP et sa mise en œuvre. A travers les recommandations que vous avez identifiées, nous espérons pouvoir mieux accompagner les institutions nationales dans la promotion du développement durable au Niger et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe N°6 : Liste des participants

N°	ORGANISATION	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	CONTACT (TEL. ET EMAIL)
1	ACPAA	Boubacar Diallo	Chef de bureau	94 84 00 42
2	Africare	Mme Bolho Hadiza	Chargée de programme	20 75 44 00
3	Afrique Verte	Bassirou Nouhou	Coordinateur	20 72 22 93
4	Ambassade de la Rép. Féd. Nigeria	S.M. Mohamed		96 49 46 99 20 73 24 10
5	Ambassade du Bénin	Agossadou Germain	Chargé d'affaires	96 29 89 57
6	Ambassade de France	Gilles Pommeret	Chargé d'affaires	20 72 32 84
7	Ambassade d'Egypte		Ambassadeur	96 96 96 03
8	Ambassade de Chine		Conseiller politique	20 20 32 23
9	Assemblée Nationale	Cazalica Natitia	CT	cazalica@yahoo.fr
10	CA/CAB/PM	Bakari Seidou	Coordonnateur	20 72 35 78
11	CAB/PRN	Maxime Banoïn	CDR/PRN	96 96 94 22 mbanoïn@refer.ne
12	CADEV / Niger	Maliki Oumarou	Gestionnaire du programme 80A01/06	94 84 46 79 cadevnig@intnet.ne omaliki@caramail.com
13	CAPED	Garba Abdoukadi	Attaché Rédaction	20 75 85 26 96 88 85 93
14	CARE	Joud Dankn	Coord.Urgence	96 98 81 79 djoud@careniger.ne
15	CARE	Baoua Issoufou	CP.APCAN	96 52 08 54 bissoufou@careniger.ne
16	CC/SAP	Mme Ousseini	Chef d'unité	20 72 32 75
17	CCA	Allakasso Boubacar	Chef unité Aide Alimentaire	96 88 79 54
18	CCA	Kango Moctar	ASCN / ITA	96 29 13 96
19	CCA	Mounkeila Adamou	ASCN / ITA	96 99 65 07
20	CCA	Minkeila Hamidou	Chef d'unité PAC	96 40 27 58
21	CCA	Mme Delcombel Elsa	AT	20 72 26 46
22	CCA	Djibo Banaou		96 89 05 84
23	CCOAD	Lokoko Abdou	SG / BE	96 97 75 80 lokokoabdou@yahoo.fr
24	CEA	Daniel Gbetnkom	Economie Affairs Officer	20 72 29 61 96 48 46 60
25	CEA	Halidou Ouédraogo	Directeur	Maison de l'Afrique
26	CILSS AGRYMET	Samba Abdallah	Chef Division SA - Marchés	96 27 03 23 a.samba@aghyrmet.ne
27	CL/PCLCP	Dan Baria Soumeïla	Expert GRN/SA	20 72 31 06 icpcl@undp.org
28	CNEDD	Issa Soumana	Responsable UAG/PNEDD	20 73 76 65 dappnedd@intnet.ne
29	CONGAFEN	Mme Sabo Fatouma Zara	Vice présidente	96 98 96 99 20 75 36 18
30	Consulat de Mauritanie	Sidi Mohamed	Consul	96 08 49 34
31	Coopération Belge	Jacques Gourdain	Conseiller	96 96 60 68
32	Coopération Canadien	Moussa Haladou	Conseiller	20 75 30 42 / 43 haladou@cdaniger.ne
33	Coopération Danoise	V. N'Diaye		20 72 39 48
34	Coopération Suisse	Ba Ibrahim	Chargé de programme principal	lbrahim.ba@sdcc.net

N°	ORGANISATION	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	CONTACT (TEL. ET EMAIL)
35	CRPGCA / Diffa	Doula Abouba	SRSA / DRDA	96 28 58 82 d_abouba@yahoo.fr
36	CRPGCA/AZ	Garba Saley	SRPV / DRDA	96 57 25 03
37	CRPGCA/TA	Issa Djibo Wolio	SP/CRPGCA	96 27 43 73
38	DCV/MDA	Sani Abdou	Directeur adjoint	20 37 83 35 96 98 70 12
39	DE/MHE	Souley Habi	Dir Adjt	20 73 33 29
40	Délégation CE	Paul Vossem	Conseiller	20 73 27 73
41	Délégation CE	Olivier Lefay	Chargé de programme	20 73 27 73
42	Direction de l'Environnement	Habou Yahaya	Division Reboisement Restauration des terres	96 98 57 25
43	DMN/MT	Aïssatou Sitta	Agro météorologue	20 73 21 60
44	DS / MDA	Hector Sédar	Chargé suivi campagne	96 05 99 56
45	DSA/MRA	Dr Bangana Ibrahim	Chef de division protection nutrition	93 82 12 57 / 20 73 31 84 ibangana@yahoo.fr
46	EACO	Abdou Mayaki	Ex Gouvernance	20 72 32 39
47	ECHO	Lewe		96 13 86 93
48	ENAM	Morou Moussa	Directeur adjoint de la formation	96 58 01 71 / 93 92 88 35 sigamorou@yahoo.fr
49	FAO	Niasse Moustapha	Coordonnateur	moustapha.niasse@fao.org
50	FSA	Ahmadou Diallo	SEP	20 72 26 32
51	GAP	Bohari Abdoulaye	ASCN / MHELCD	96 58 38 85
52	Gouvernorat de Maradi	Boureima Idé	SGA Maradi	96 56 36 05
53	Gouvernorat de Zinder	Mme Adamou Maimounatou	SGA/R/ZR	20 510 660 96 49 21 96
54	Gouvernorat Dosso	Abdou Salissou	SGA région	20 650 287 salissouni1@yahoo.fr
55	INRAN	Mme Ibro Germaine	Chercheur économie rural	96 98 18 61 geribro@yahoo.fr
56	JICA	Abdou Moussa	Assistant Planification	20 73 55 69 mousabd@yahoo.fr
57	Journal la Nigérienne	Ibro Magawata		96 57 18 56
58	LUX - DEV	Roch Ajavon	Assistant technique Développement local	20 65 00 29 96 89 10 99
59	MAT/DC	Chii Issoufou	DEP/MAT/DC	20 72 32 55 96 88 06 65
60	MAT/DC	Mme Chano Hadiza	DONU/AD	20 72 32 56 / 96 40 23 06
61	MCI / PSP	Mme Ali Fatouma	Conseillère Technique	96 90 15 15 93 93 00 75
62	MCI/PSP	Saley Mato	DEP	93 80 10 10/ 20 73 58 86
63	MDA	Seydou Ouabo	Assistant	96 27 54 28
64	ME/F	Abdoulaye Keita	Assistant	96 27 54 28
65	MHE / LCD	Daouda Abdourahamane	Chef division hydrologie	20 72 38 89 96 97 78 12
66	MHE / LCD	Mamane Abdou	Division S/E DEP	20 72 38 89 96 87 52 51
67	MHE/LCD	Issa Oumar	Chef de division	96 88 10 86
68	MHE/LCD	Mamane Abdou	DEP/MHE/LCD	20 72 38 89
69	MP/AS	Harouna Ibrahim	DEP/MP/AS	96 87 75 85 ibrahimkiri@yahoo.fr

N°	ORGANISATION	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	CONTACT (TEL. ET EMAIL)
70	MPF/PE	Abdoul Kader	MPF/PE	96 97 61 99
71	MRA	Mamadou Cheou	CT	96 87 97 51
72	MSP/LCE	Dr Amina Yaya	Chef division nutrition	93 93 66 05 yaya_amina@yahoo.fr
73	OMS	Dr Baguidi Aichatou D.	Nutritionniste	20 75 20 33
74	PAM	Tidjani Alou Ibrahim	Chargé de programme	96 87 52 88
75	PNUD	Priya Gajraj	Conseillère	96 59 94 93 priya.gajraj@undp.org
76	PNUD	Adamou Boubacar		
77	PNUD	Issaka Djibo	Coordonnateur	20 73 21 09
78	PNUD	Bolho Rabaha	Chargé programme Gouvernance	bolho.rabaha@undp.org
79	PNUD	Mohamed Abchir Awaleh	Bureau pour la Prévention des Risques de Crises et Relèvement	mohamed.abchir@undp.org
80	PNUD	Fenella Frost	Bureau pour la Prévention des Risques de Crises et Relèvement	fenella.frost@undp.org
81	PNUD (Consultant)	Aminou Tassiou	Facilitateur de l'atelier	96 98 79 60 bunec@intnet.ne
82	Région Tillabéri	Abou Mahamane	SG/A Région	96 96 91 83
83	SDR	Maikoréma Zeinabou	Secrétaire Exécutif	20 73 34 82
84	Sénégal	Abdoulaye N'Diaye	Directeur de la Protection Civile	
85	SIM bétail	Ibrahim Yacouba	Statisticien/analyste	96 90 36 66 yacoubakallé@yahoo.
86	Tchad	Ngary		
87	UNESCO	Aissatou Souley		93 93 82 22
88	UNFPA	Diadé Boureima	Assistant RR	Maison de l'Afrique
89	UNFPA	Hada Goga	Assistant de Programme	96 87 27 09
90	UNFPA	Marlène Lays	Représentante	
91	UNICEF	Zagré Noel	Chef Section nutrition	96 57 01 37
92	Université de Niamey	Koré Harouna	FA/UAM	96 89 69 81